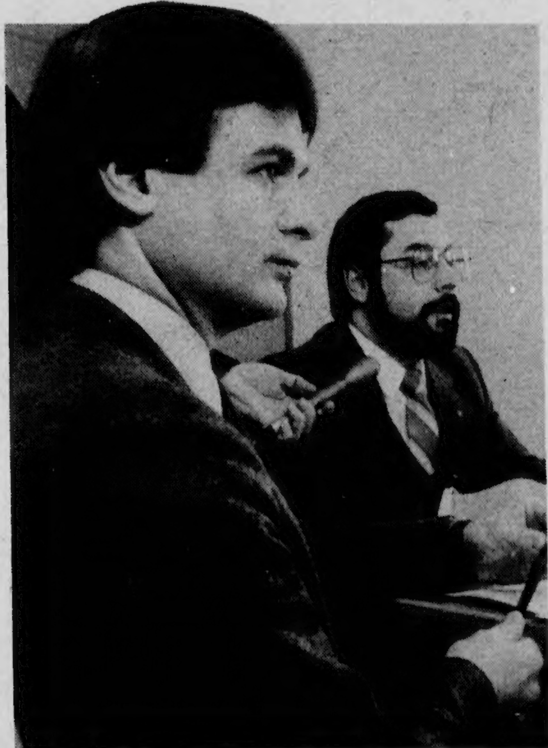
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 4 Saint-Boniface, du 2 mai au 8 mai 1986



(René Fontaine, à gauche, le directeur général et Réal Sabourin, à droite, le président de la Société)

À LA UNE

• Vous vous souvenez du **questionnaire sollicitant vos commentaires**, publié dans le journal voilà un mois? En bien figurez-vous qu'une bonne cinquantaine d'entre-vous ont envoyé leur évaluation. Des commentaires qui vont pas mal dans la même direction. À lire **À LA DEUX**.

• **Les commissaires d'écoles de la Seine** s'en sont sortis avec des épaulettes. Mais s'ils ont effectivement un rôle important à jouer pour assurer l'avenir d'un village, ils sont loin de pouvoir faire la job à eux tout seuls. **POINTS de CONTACT** explique pourquoi à l'avant-dernière.

• Des fois, **pour sauver une communauté villageoise**, c'est le sens de l'entraide et le leadership d'une poignée qui fait la différence. Les gens de **Saint-Léon** en savent quelque chose avec leur Coopérative. Ceux d'**Ile-des-Chênes** aussi, avec leurs factures de téléphone. **Stéphane Jarre** a fouillé ces dossiers.

LE 11, C'EST LA FÊTE DES MÈRES

Pour l'occasion, **Lucien Chaput** a rencontré **Mona Allard**, qui va vivre sa première fête des Mères. "On devient plus sensible à son environnement", note-t-elle.



Mona Allard

LA SECTION SPÉCIALE COMMENCE À LA PAGE 7

SERVICES EN FRANÇAIS:
"Les Manitobains ne sont pas bigots!"

La SFM va lancer la balle à la province et à la ville de Winnipeg. Voir page 4.



Antonia Labelle

Mémoires d'un jubilé d'argent

Le mois de mai 1960 a commencé avec les fêtes du 25e des Guides du Manitoba. Une étape symbolique de la vie du mouvement que Antonia Labelle a vécu au premier plan.

C'ÉTAIT LES 60

Une rétrospective des événements marquants des années 60 qui continue cette semaine en page 6.



LA SEINE VA SE PLONGER DANS L'IMMERSION

Maintenant que l'avenir des écoles françaises et anglaises est réglé. p15.

[*Des parents satisfaits rencontrent le directeur Donald Boulet et le commissaire Gilles Saindon, (à gauche)*]

À vous la parole!

Avec le passage à l'abonnement payant, un grand changement est intervenu dans la manière d'établir le contenu de La Liberté.

Car dorénavant, pour les journalistes, il ne s'agit plus d'essayer de répondre aux attentes "de la communauté", mais de tout mettre en oeuvre pour satisfaire les intérêts et les besoins des abonné(e)s. C'est-à-dire des gens qui payent 21$ par année pour lire le journal.

C'est pourquoi, avant de passer formellement à l'abonnement, la rédaction avait mis en place une série de rendez-vous hebdomadaires. Comme l'avait expliqué voilà déjà un an à plusieurs reprises le président du conseil d'administration de La Liberté, Gilbert Sabourin, "**quand on s'abonne à La Liberté, on ne signe pas un chèque en blanc**".

Cette volonté de proposer une variété de chroniques (*culturelle, municipale, sportive, historique*) sur lesquelles vous pouvez compter restera une préoccupation constante pour l'équipe de La Liberté. Ainsi, vous avez déjà noté que la très populaire série historique Au temps de la Prairie se poursuit, d'une façon, avec C'ÉTAIT LES 60.

Le besoin d'assurer une variété va évidemment de soi quand on pense au large éventail d'âges que La Liberté veut intéresser. Mais il n'y a pas que cette nécessaire variété qui donne une originalité à La Liberté. Comme les centres francophones sont disséminés dans plusieurs coins du Manitoba, le journal a forcément une vocation provinciale. La Liberté est donc bien plus qu'un hebdomadaire régional qui couvre (par exemple) un bourg comme Steinbach et ses localités satellites.

Ainsi, avec notre nouvelle approche de la couverture des centres francophones, vous pouvez vous reposer sur La Liberté pour obtenir une information fiable. Ainsi, à partir de cette année, vous pourrez, entre autres, lire un compte rendu de toutes les assemblées annuelles des caisses populaires, des comités de parents. (*Une nouvelle approche largement rendue possible grâce à la présence du journaliste coopérant Stéphane Jarre, dont les services sont payés par la France.*)

Bien entendu, nous avons pleinement conscience que notre mot d'ordre: variété du contenu et fiabilité des informations doit être régulièrement soumis à votre jugement.

C'est dans cet esprit que La Liberté avait publié, début avril, un questionnaire intitulé "POUR TOUJOURS AMÉLIORER LA LIBERTÉ". Nous demandions deux choses: évaluez le contenu (*rubrique par rubrique*) et comment pouvons-nous encore mieux répondre à vos intérêts?



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Les résultats intéressants du questionnaire

52 abonné(e)s ont rempli le questionnaire. Un tiers avait moins de 45 ans, un tiers avait entre 45 et 60 ans et un tiers avait plus de 60 ans. Quatre répondant(e)s sur cinq habitaient la région urbaine.

En les remerciant pour leur feedback, nous publions ci-dessous une série de commentaires représentatifs. Et nous vous invitons à nous appeler ou nous écrire pour nous dire si vous pensez que les répondant(e)s au questionnaire sont bien représentatifs des intérêts et besoins des abonné(s) de La Liberté.

- J'ai toujours aimé ça. J'ai cependant passé l'âge des sports et de Bicolo. Je ne comprends pas toujours Cayouche. J'adore les réflexions de Sr Bonin. J'ai hâte au nouveau feuilleton C'ÉTAIT LES 60. J'apprécie aussi la chronique TERRE À TERRE. (Saint-Boniface, 65 ans).

- C'est le seul journal francophone de la ville. Il est bien présenté, reflète la réalité franco-manitobaine. Je manque le mot croisé. Mettre plus d'articles sur la relation humaine, la famille, l'éducation des enfants. (Winnipeg, 40 ans).

- La Liberté me tient au courant des activités qui se déroulent autour de moi. Votre journal devient de plus en plus intéressant, surtout avec l'ajout de nouvelles sections (ex: santé, commentaire, finances). (La Broquerie, 22 ans).

- Ça prend une chronique chaque semaine au sujet des minorités francophones dans les autres provinces. (Winnipeg, 45 ans).

- Il faut plus de nouvelles des paroisses. J'aime beaucoup la page sur l'horticulture. (Sainte-Anne, 70 ans).

- Continuez avec la ligne de pensée que vous avez adoptée depuis un an. Le journal reflète de plus en plus l'actualité. Je me surprends même parfois à le lire en entier... avec beaucoup de plaisir. (Winnipeg, 39 ans).

- Je lis La Liberté parce que j'encourage tous les médias franco-manitobains. Un journal est indispensable pour une communauté et doit être encouragé à tout prix. (Saint-Boniface, 39 ans).

- La Liberté ne devrait pas avoir peur de faire des reportages sur ce qui se passe. Souvent on ne parle pas d'un événement par peur de donner trop de publicité gratuite. La Liberté se doit d'encourager les nôtres. (Saint-Boniface, 30 ans).

- Je lis parce que je veux me tenir au courant de l'actualité. Continuez! Il faut de plus en plus intéresser les jeunes. Peut-être un concours pour intéresser les 10 à 15 ans, ainsi que des récits d'handicapés afin qu'ils se sentent partie de notre société. (Saint-Boniface, 50 ans).

- C'est un journal de ma langue qui m'informe sur des sujets qui m'intéressent. Ça nourrit mes besoins intellectuels et patriotiques. (Saint-Boniface, 78 ans).

- Je paye pour la cause et non le contenu. Éditorial beaucoup trop sophistiqué, ne rejoint pas le lecteur moyen. Trop peu de nouvelles régionales, trop de sports. (Saint-Boniface, 50 ans).

- La Liberté me tient au courant des activités au Manitoba français. Je la trouve de plus en plus intéressante. Il faudrait quelque chose pour les adolescents. Ils aiment bien les reportages sportifs. (Ile-des-Chênes, 48 ans).

- J'aimerais un concours de grammaire, et plus de sujets de discussion sur la religion. (Saint-Malo, 53 ans).

- Pour la nouvelle régionale, il n'y a pas beaucoup à comparer avec le Carillon. Je sais qu'il y en a beaucoup qui pensent comme moi. On a tout le sport qu'on veut à la TV. Continuez à nous rendre La Liberté toujours plus intéressante. (Saint-Pierre-Jolys, 93 ans).

- Je suis intéressé aux événements dans notre ville et à la campagne. Mon français s'est beaucoup amélioré depuis que je lis La Liberté (Je suis Polonais). (Saint-Boniface, 72 ans).

- C'est le seul journal en français et je me fais un devoir de le lire, en plus de l'apprécier pour retenir mon français. (Winnipeg, 67 ans).

- Je trouve des informations que je ne trouve pas dans d'autres journaux et plusieurs chroniques m'intéressent. Le feuilleton est bien intéressant. Nous aimerions qu'il y ait plus de nouvelles régionales car nous sommes toujours intéressés par ce qui se passe dans d'autres villages. (Saint-Norbert, 59 ans).

- Le format est compact et très bien rédigé. Ça me tient au courant de ce qui se passe dans plusieurs centres franco-manitobains où nous avons de la parenté. (Saskatchewan, 59 ans).

Enfin, pour bien illustrer à quel point des abonné(e)s ont rempli le questionnaire avec sérieux, citons un extrait de cette lettre qui nous est parvenue au bureau l'autre jour: "Une erreur s'est glissée par inadvertance dans mon évaluation du journal. Dans le fond, Apepsie mérite au moins un **4** et non un **2**. Toutes mes excuses!" (*Nous demandions d'évaluer les chroniques de 1 à 5*).

Lettres à LA LIBERTÉ

Pourquoi n'empêchent-ils pas?

On veut maintenant empêcher les humains de manger des CUISSES DE GRENOUILLES et cela sous prétexte de la protection des animaux.

Pourquoi ces messieurs et dames n'empêchent-ils pas les reptiles de manger des grenouilles?

Pourquoi ils ou elles n'empêchent-ils pas les phoques de manger des petits poissons?

Pourquoi ils ou elles n'empêchent-ils pas les requins et les baleines de dévorer des tonnes de poissons par jour?

Pourquoi ils ou elles n'empêchent-ils pas les renards, les loups, les ours de massacrer les chevreuils, les lapins, les perdrix, etc.?

Le créateur permet de manger la chair des animaux.

Pourquoi l'Agneau pascal... Pourquoi... on amenait près de l'autel des brebis, des boucs, des boeufs... on versait leur sang en sacrifice au Créateur?

Pourquoi ces gens ne s'élèvent-ils pas contre ceux qui massacrent les enfants dans le ventre de la Maman?

On dirait que les animaux sont plus importants que les humains. Je pense que le meilleur conseil qu'on puisse leur donner, c'est d'aller consulter un psychiatre...

C'est si bon des cuisses de grenouilles...

Florent Labonté
Saint-Boniface
le 28 avril 1986

Intérêt apprécié

M. Chaput:

Au nom de l'équipe de hockey des "Knights" de Ste-Agathe, je veux vous remercier pour le support que vous nous avez donné dans La Liberté durant la saison 1985/86.

Ce fut une année remplie de succès pour nous et nous apprécions beaucoup votre intérêt. J'espère qu'on pourra compter sur vous l'an prochain.

Rhéal Lemoine
Gérant
Ste-Agathe
le 21 avril 1986

Identifiée

M. le rédacteur,

Dans le cadre de votre reportage sur la distribution des octrois de Francofonds (semaine du 25 avril au 1er mai), vous avez publié diverses photos de personnes acceptant un chèque de M. Armand Bédard, président de ce fonds.

Toutes sont identifiées, sauf celle en page couverture. Regrettable lacune, que vous me permettrez de combler: il s'agit de Mme Yvonne Shelton, recevant un chèque au nom des Tournesols de St-Vital.

Hélène Poirier
Conseil d'administration
des Tournesols
Winnipeg
le 28 avril 1986

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

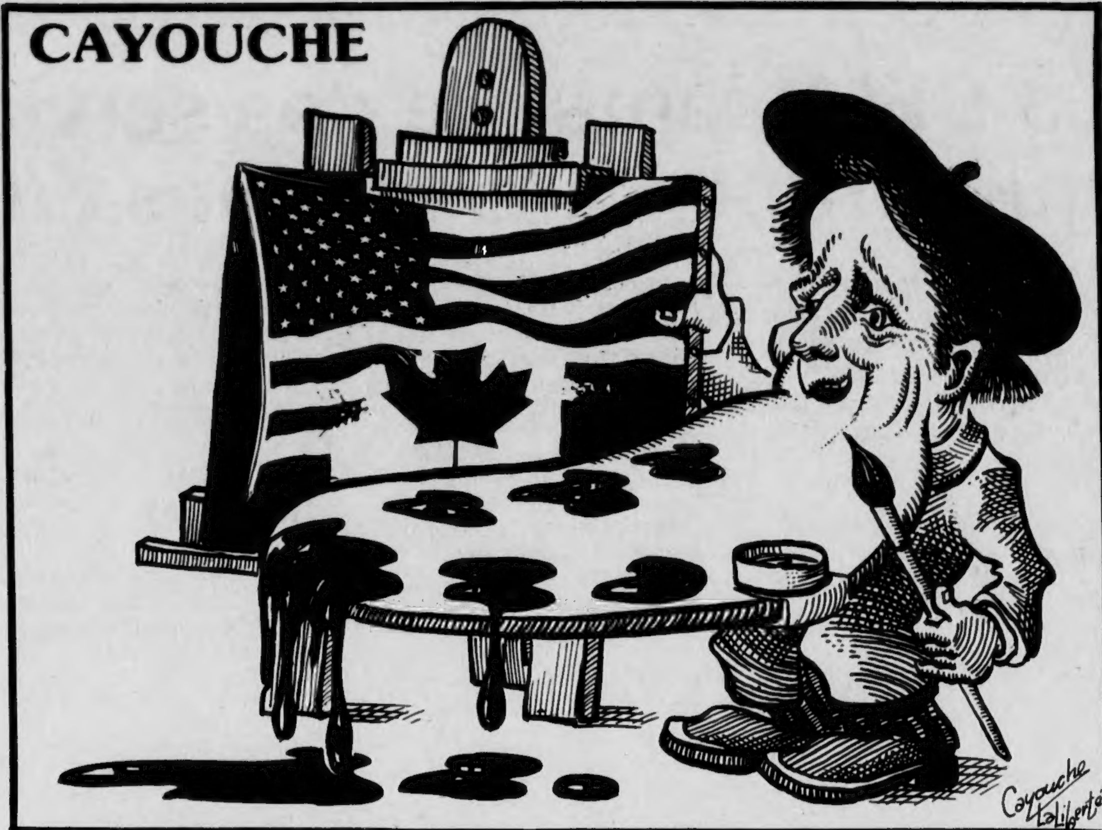
Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

CAYOUCHE



L'SURRÉALISTE DE BAIE-COMEAU

Lettre des Grandes Antilles

Les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie et les Clercs de Saint-Viateur d'Haïti ont rendu hommage à Sr Pauline Saurette à l'occasion de son 25e anniversaire de vie religieuse le 13 avril.

Originaire d'Aubigny, Sr Pauline Saurette a assumé des tâches d'enseignement et de direction d'écoles pendant 18 ans dans l'Ouest canadien avant de venir poursuivre son rôle d'éducation en Haïti en 1981.

Ainsi, elle a demeuré 7 ans à Somerset; 5 ans à Ste-Agathe; 5 ans au couvent du Sacré-Coeur de Winnipeg et un an à St-Vital. Elle a rempli la tâche de directrice 3 ans à Somerset et 3 ans à Ste-Agathe.

Ses anciennes élèves ont gardé un excellent souvenir de cette éducatrice dynamique, toujours soucieuse de promouvoir une pédagogie avant-gardiste et de créer un climat humain et stimulant pour ses élèves.

En septembre 1981, Sr Pauline Saurette quittait le Canada pour commencer une carrière d'enseignante en Haïti. L'année suivante, ses supérieures lui confiaient la direction de deux écoles élémentaires regroupant 18 professeurs et plus de 600 élèves.

Les jeunes et les membres du corps enseignant des Gonaïves des Grandes Antilles sont heureux de bénéficier de l'expérience et du savoir-faire de leur directrice. Et nous nous faisons l'interprète de ses professeurs et de ses élèves pour lui souhaiter un fructueux apostolat en terre haïtienne. Son dynamisme, son doigté et son ardeur au travail constituent une source d'enrichissement à tout point de vue pour la jeunesse.

Léon Ménard, c.s.v
Haïti
le 13 avril 1986

La SFM demande des services en français qui seront "acceptables aux Manitobains"

La Société franco-manitobaine veut relancer le débat sur les services en français avec une nouvelle arme: deux sondages favorables au bilinguisme.

"Les attitudes ont changé" depuis le plébiscite anti-franco d'octobre 1983, affirme Réal Sabourin, le président de la SFM. La preuve? Deux récents sondages qui indiquent une forte acceptation du bilinguisme au niveau de Winnipeg et de la province.

Au-delà de 75 pour cent des 403 répondants résidant à Winnipeg choisis au hasard par les sondeurs de la firme Criterion ont indiqué, en mars 1986, que les ministères provinciaux devraient offrir un minimum de services bilingues. 20 pour cent ont dit carrément non. (*Sondage commandité par la SFM, avec une marge d'erreur de 5 pour cent*).

En novembre 1985, la compagnie Proactive avait effectué un sondage analogue, avec un échantillon de 403 résidants de Winnipeg choisis au hasard, et avait obtenu des résultats semblables. Le nombre de personnes totalement opposées à des services en français au provincial s'élevait à 15 pour cent.

Le résultat qui sourit particulièrement à Réal Sabourin a trait aux jeunes. "Il semble que l'acceptation du bilinguisme n'a pas fini d'augmenter. En effet, selon les deux sondages, plus les répondants sont jeunes, plus ils manifestent une ouverture face au bilinguisme dans les ministères de la province".



Un instantané durant la conférence de presse mardi 29. De gauche à droite: René Fontaine (directeur), Réal Sabourin (président) et Lucille Blanchette (vice-présidente).

Et il ajoute: "Les mêmes tendances ont été enregistrées par les réponses sur l'avenir des services bilingues à la ville de Winnipeg. Le sondage de mars 86 démontre que plus de 69 pour cent des répondants soutiennent que Winnipeg doit respecter ses engagements législatifs et dispenser des services en français". (*On sait qu'une section de l'acte de Winnipeg prévoit l'existence de services en français à Saint-Boniface/Saint-Vital*).

Armée de telles tendances, "la SFM veut corriger l'image que s'est donné le Manitoba en octobre 1983". Le président de la Société se paye même le luxe de rappeler que la Chambre de commerce de Winnipeg s'est récemment rendue au Québec pour tenter de convaincre les hommes d'affaires québécois que les Manitobains ne sont pas des bigots.

Nouvelle ouverture

"Il y a une perception à corriger, souligne Réal Sabourin. Comme la Chambre de commerce de Winnipeg, la SFM veut proposer aux Canadiens un portrait plus fidèle de la réalité manitobaine: les citoyens de cette province affichent une nouvelle ouverture face au bilinguisme".

Pour relancer le débat, la SFM rencontrera "sous peu" le premier ministre, Howard Pawley, et le chef de l'opposition, Gary Filmon; ainsi que la chef libéral Sharon Carstairs. Au niveau municipal, la SFM s'assoiera avec le maire Bill Norrie et le président du comité exécutif, Guy Savoie.

Le président de la SFM "espère qu'ils seront réceptifs aux propositions concrètes qui seront faites. On a confiance dans leur ouverture d'esprit". Réal Sabourin n'a pas voulu donner de détails sur les "propositions concrètes", sinon, "qu'il faut une politique très bien définie pour permettre aux fonctionnaires de livrer des services en français". Et cela "d'une manière acceptable aux Manitobains".

Bernard BOCQUEL

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Nos plus sincères excuses aux fidèles du feuilleton. Patrick Chabault n'a pu rendre son texte disponible cette semaine.

Mais c'est promis, vous saurez dès la semaine prochaine quelle est cette voix, au bout du téléphone, que Marguerite tente de situer dans son passé...

P.S.: *Quand nous avons laissé savoir à l'auteur du 467, rue Jeanne d'Arc que bien des gens suivaient le feuilleton, mais qu'ils trouvaient que "les choses n'allaient pas assez vite", il s'est permis un petit sourire énigmatique...*

Le Conseil de la coopération du Manitoba

Un front commun pour les coopératives

Louis Molin reste président du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), ont décidé les administrateurs du bras politique des coopératives francophones à leur réunion du jeudi 24.

Le journaliste et agriculteur d'Ile-des-Chênes commence son 2e mandat d'un an avec un objectif principal pour le Conseil de la coopération: **former** et **informer**.

La formation: "On parle de formation, mais dans le sens professionnel. On parle de spécialistes qui vont donner des cours structurés. On vise quelque chose de vraiment professionnel, avec du matériel de l'Est adapté".



Louis Molin, président du CCM

Sur le plan politique, Louis Molin envisage le CCM comme "un facilitateur". Ainsi, le Conseil a réussi a obtenir du Secrétriat d'État "des sommes considérables, employées pour la formation et l'information".

L'information: "Sans prêcher ou parler de grandes doctrines, on veut se faire entendre plus clairement".

Le directeur général du CCM, Maurice Therrien, ajoute: "Le Conseil de la coopération est très peu connu. On veut faire connaître la coopération, la présenter comme une autre alternative; montrer aux gens comment la coopération peut répondre à des besoins qu'ils ont chez eux".

Des objectifs

Pour son président, "le Conseil de la coopération devient un front commun au nom des coopératives et des caisses populaires". Notons que grâce à l'existence du CCM, les coopérateurs du Manitoba ont une voix au niveau national, où les coopérateurs du pays sont représentés par le Conseil de la coopération du Canada (CCC).

Durant plusieurs années, le Conseil de la coopération du Manitoba flottait dans les limbes. Ce n'est vraiment que depuis 3 ans que le CCM a été réorganisé. Les responsables s'étaient alors fixés comme objectif de réaliser des projets concrets.

La création de 5 caisses scolaires en 1985 était un pas significatif dans cette direction. "Nous aimerions mettre sur pied cinq autres caisses scolaires cette année" précise Maurice Therrien. Les cinq caisses qui fonctionnent actuellement sont: Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Sainte-Rose-du-Lac, Laurier et Taché (à Saint-Boniface).

Les gagnants

Parmi les autres projets du Conseil de la coopération du Manitoba, soulignons:

- la poursuite de la recherche historique pour la publication d'un livre sur les 50 ans des caisses populaires (*la caisse de Saint-Malo a été fondée en 1937*).

- un inventaire des coopératives francophones, de manière à favoriser un rapprochement entre les coopérateurs (*Maurice Therrien remarque avec satisfaction que dans la Montagne et la Seine "les gens des coops commencent à se rencontrer").*

- *des sessions de concertation et la formation de bénévoles.*

- *l'organisation du volet manitobain du* **Concours international des jeunes**.

*(En 1985, 3 700 élèves de 27 écoles manitobaines ont pris part à ce Concours annuel de dessin. Il s'agissait de la plus importante participation à cette manifestation depuis son lancement en 1981. **Les onze lauréats sont:** Daniel Beaudoin, Joël Cloutier, Chantal Dupasquier, Lilianne Fréchette, Michel Gauthier, Robert George, Justin Lacroix, Andrea Menec, Gaétan Ruest, Gilbert Saquet, Mélanie St-Hilaire).*

Pour "travailler à la promotion et rehausser l'image des coopératives", le CCM dispose d'un budget de 75 000$, "qui couvre les différentes initiatives à prendre", indique Maurice Therrien.

Les membres du conseil d'administration sont: Louis Molin (*président*); Denis Maynard (*vice-président*); Jeannette Filion-Rosset (*trésorière*); Louis Bernardin, Gérald Dorge, Raynald Labossière et Edmond Beaudry (*conseillers*). Le secrétariat est assuré par le directeur des communications de la Fédération des caisses, Roger Gamache.

Bernard BOCQUEL

On prenait une année à la fois

Il n'y a absolument aucune exagération à affirmer que le guidisme reposait, durant la première moitié des 50, sur les épaules d'Antonia Labelle. Alors personne ne sera étonné de savoir que cette résidante du Parc Windsor occupait la présidence du Bureau exécutif en mai 1960, quand les Guides ont fêté leur 25e en grandes pompes.

"L'idée, c'était qu'il fallait bien faire quelque chose. Après tout, c'était une événement qu'on était encore là. On avait toutes sortes de difficultés. Le mouvement existait surtout à Saint-Boniface. C'était pas facile de sortir de la ville pour fonder une ronde! Dans des villages, tant qu'une institutrice s'en occupait, ça allait bien. Et puis des fois sa remplaçante n'avait pas le même intérêt".

Et de l'intérêt, il fallait en avoir. "Il me semblait que je pouvais rendre service à ces jeunes filles. Et puis toute la journée je travaillais dans un bureau avec des adultes. Ça me permettait d'être en contact avec des plus jeunes".

Ce contact, Antonia Labelle a choisi de le maintenir tout au long de sa vie. Aujourd'hui, à 63 ans, elle siège au Bureau exécutif du District du Manitoba. Parce qu'une de ses anciennes guides, Corinne Fenez-Leblanc, la coordonnatrice des Guides, a sollicité son engagement voilà 4 ans.

Antonia Labelle se souvient très bien de son entrée officielle dans la famille guide. "C'était le 12 décembre 1937. J'avais manqué la promesse au camp de Star Lake dans le Whiteshell. Alors je me suis retrouvée toute seule en avant de tout le monde".

C'ÉTAIT LES 60

Elle se retrouve encore toute seule à la tête du mouvement guide au début des 50, en qualité de commissaire, après avoir été cheftaine des compagnies Thérèse-de-Lisieux et Rose-du-Canada dans les 40. Car à l'époque, le bureau exécutif, un groupe de bénévoles chargé de donner un coup de main à la commissaire, n'existait pas.

C'est en 1956 qu'un tel bureau exécutif est établi. La première présidente? Antonia Labelle. Un poste qu'elle occupe jusqu'en 1962. (*Là, j'ai arrêté. Avec trois bébés, j'en avais plein les mains.*) Les fêtes du 25e en 1960, elles les a donc vécues comme organisatrice.

"Il a fallu trouver les listes des anciennes guides. Ça a demandé beaucoup de recherches. Mais on en a retrouvé beaucoup avec la coopération de tout le monde. C'est là que j'ai remarqué que beaucoup de guides étaient restée en contact. Deux sont venues des États". Une seule ombre au tableau pour un mouvement qui pratique tant le plein air: "Il ne faisait vraiment pas beau!"

Dans l'article rédigé pour l'occasion dans **La Liberté et le Patriote**, nulle trace du classique "*rendez-vous pour le 50e!*".



Antonia Labelle. Les souvenirs de la première présidente du bureau exécutif des Guides.

Un reflet de l'état du mouvement à l'époque? "Vous savez, on prenait toujours pas mal une année à la fois. La continuité du mouvement dépendait beaucoup de la commissaire. Nous, on était toujours pas mal optimiste pour penser que ça grandirait. Il fallait l'être. On était seules, isolées comme guides francophones".

La santé du guidisme, en règle générale, a toujours dépendu du nombre d'animatrices disponible. Aujourd'hui c'est un problème plus que jamais. En 85/86, 450 personnes (*dont 265 jeunes*) participent au mouvement. "C'est une baisse par rapport à l'année dernière, précise Corinne Fenez-Leblanc. On pourrait avoir plus de jeunes, mais on manque d'animatrices."

Antonia Labelle note, pour sa part, que "les animatrices ne sont plus entraînées de la même façon... Je suis allée à deux promesses de Jeannettes aux Saints-Martyrs et ça m'a frappé: les jeunes filles ne sont plus aussi disciplinées que dans le temps".

Dans mon temps, la discipline était plus stricte. Les principes, les lois sont restés les mêmes. Mais on dirait que l'idée de service n'est pas ancrée de la même façon. Avant, l'idée, c'était que les Guides étaient des futures mamans. Elles apprenaient qu'on pouvait être Guide avec des manières de jeune fille bien élevée. Les Soeurs de l'Académie Saint-Joseph s'apercevaient de la différence quand elles avaient des Guides dans la classe".

Une cotisation de 5 sous

"Maintenant, les gens sont impliqués dans toutes sortes de choses. Les animatrices sont des mamans. Ça demande beaucoup de temps et pas mal de dévouement. Il faut être convaincue que c'est pour quelque chose de bien. Dans notre temps, on ne pensait pas à demander à des mamans pour devenir animatrice. On ne sentait pas non plus autant le besoin d'avoir de l'argent comme maintenant. Toutes étaient bénévoles. À chaque réunion, les Guides apportaient une cotisation de 5 sous".

"Aujourd'hui, le guidisme est peut-être encore plus important avec le genre de vie qu'on a. Si on peut inculquer aux jeunes l'idée de servir, il me semble que ce n'est pas sans besoin... C'est vrai qu'on ne voit pas toujours les résultats de notre travail, mais on espère que ça porte fruit. Dans mon cas, une ou deux fois, je suis certaine que j'ai pu aider".

Bernard BOCQUEL

Des distractions se présentent à la femme au volant

Le mois de mai 1960 n'a pas été marqué par une actualité très brûlante. Ce qui n'empêche pas de relire avec profit ces numéros printaniers de La Liberté et du Patriote.

Ainsi, on apprend que bien du monde a bien du mal a capter le tout nouveau poste CBWFT; que bientôt un tunnel sous la Manche sera creusé; que 3 490 000 téléviseurs fonctionnent au Canada; et que "Henri Bergeron, ancien annonceur du poste CKSB, fut la première personne à apparaître sur le petit écran canadien".

Aussi, on remarque que les responsables de **La Liberté et le Patriote** accordent une préoccupation quasi-constante aux femmes. La Liberté de l'époque, si l'on ose dire, s'employait à servir de guide à la gent féminine. Voici quelques extraits choisis des numéros de mai 1960.

Dans l'édition du 6 mai, à propos des célébrations du jubilé d'argent des Guides, "**célébré avec éclats le 1er mai**", on rapporte les propos suivants du conférencier, le Père Pierre Primeau: "*Il faut travailler à donner aux jeunes filles modernes une véritable éducation chrétienne et, pour cela, il faut y croire. La jeune fille d'aujourd'hui n'est pas moins généreue, mais elle a besoin de compréhension et d'une direction ferme. Il faut ouvrir l'intelligence des jeunes filles aux besoins sociaux, encourager les vocations dans les rangs afin d'assainir les moeurs*".

Dans l'édition du 13 mai, on publie un article de Son Eminence le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto. Le prélat remarquait, entre autres, que "*La femme, plus que l'homme, est portée aux extrêmes. Elle peut embellir la vie humaine par la noblesse de sa bonté ou l'avilir par ses passions.*".

"*Il appartient à la femme de faire triompher la dignité naturelle qu'elle a reçue de Dieu et de défendre sa mission spirituelle dans la société en protestant contre les dégradations qu'on fait subir à son sexe aussi bien dans le domaine de la publicité que du spectacle, dans le but de faire de l'argent*".

Dans l'édition du 20 mai, c'est "**L'éternel féminin**" qui fait l'objet d'un texte. "*Qu'est ce qui, chez un homme, donne la première impression?*" a-t-on demandé à des Américaines. Réponse de l'une: "*J'attache beaucoup d'importance aux yeux, qui sont le miroir de l'âme.*" Conclusion de l'article: "*Enfin, pour un grand nombre, il s'agit de savoir si cet homme les a remarquées. C'est l'éternel féminin!*".

Dans l'édition du 27 mai, on apprend que "**la femme doit s'appliquer à être un conducteur prudent**". Margaret Johnson, de Home and Highway, affirme d'entrée de jeu: "*La femme est douée de qualité émotives de nature à faire d'elle un conducteur prudent. Elle atteint sa maturité plus rapidement, n'est pas souvent appelée à déployer la force et depuis son enfance, elle ne porte pas beaucoup d'intérêt aux choses mécaniques. Du point de vue physiologique, le rôle naturel de la femme est de donner naissance à des enfants et d'entretenir la vie de la famille. Cela devrait en faire un conducteur prudent. Mais ce n'est pas aussi simple que cela*".

"*La femme sait que le vêtement peut ajouter à son attrait et à sa personnalité. Mais le vêtement peut affecter grandement sa façon de conduire. Elle pourra, si elle le désire, changer ses souliers, ses gants et peut-être son chapeau, avant de quitter la voiture et en revêtir d'autres plus élégants pour se rendre à son rendez-vous. Elle ne risquera pas de la sorte que son talon haut devienne coïncé sous l'accélérateur, que le voile de son chapeau lui obscure la vision et que ses gants de fantaisie l'empêchent de manier le volant prudemment.*"

"*De nombreuses distractions se présentent à la femme au volant. Elle s'aventurera peut-être à retoucher son rouge à lèvres en attendant le changement d'un feu de circulation sans songer qu'elle peut retarder les autres conducteurs et s'exposer aux accidents. Elle sera tentée de regarder dans les vitrines des magasins et à bavarder un peu trop alors que toute son attention devrait être concentrée sur la circulation qui l'entoure. Elle doit faire face en plus à ses propres émotions, des sautes d'humeur, la tension nerveuse et l'irritation. La sécurité routière est en quelque sorte un défi à la femme.*"

Toute l'actualité prend plus d'importance

Cloé n'est pas encore assez vieille pour lui confectionner une carte de fête ou un gâteau. Pas que ce soit essentiel pour cette année. Après tout, le dimanche 11 réservera assez de surprises à Mona Allard, pour sa première fête des mères. En tant que mère, s'entend!

"C'est un bon sentiment," répond la mère de famille depuis le 27 février, lorsqu'on lui demande ce qu'elle ressent à une semaine de sa première fête des mères. "Le vrai sentiment que j'ai, c'est celui d'appartenir à ce groupe de femmes qu'on appelle mères."

"Pour moi, la fête des mères a toujours été une fête très importante. Maman, c'est quelqu'un de très spécial. Et comme elle avait eu tellement d'enfants, c'était important de la fêter. À l'école on lui préparait un petit cadeau, on dessinait une carte."

J'avais pitié d'elle

"La famille faisait toujours un grand repas. Dernièrement, on organise un souper genre *pot luck*. Même plus jeune, on faisait un gâteau, on aidait dans la cuisine. C'est elle qui mettait le rôti au feu! Mais on aidait dans la cuisine."

"Elle recevait des cartes, des cadeaux faits à la main. Elle les a tous gardés! La maison était pleine de pots en mosaïque, de la cochonnerie! Je lui disais, garroche ça à la poubelle. Elle disait non, non, c'est Daniel qui a fait ça, c'est spécial. C'est spécial pour moi."

"C'est drôle maintenant que je suis maman, ça a changé les relations que j'ai avec ma mère. Quand j'étais petite, je disais, pauvre maman, avec tout ce travail. Je ne la comprenais pas. J'avais pitié d'elle. Je peux comprendre maintenant pourquoi ma mère a voulu 15 enfants. Tout le travail que tu y mets, c'est une joie, c'est un travail que tu as choisi."

Suite à la page 8



Mona Allard et sa petite fille Cloé, "À l'école, même en première année, la fête des mères est importante pour les enfants. Ils sont toujours fiers d'être capables de faire quelque chose de spécial pour leur mère."

Suite de la page 7

"D'être maman, en tant que femme qui a aussi une carrière," poursuit l'enseignante âgée de 28 ans, "c'est comme si ma vie avait une toute autre importance, une toute autre responbabilité. Je me sens plus complète comme personne."

"Tout me touche de plus près, ce qui se passe actuellement entre les États-Unis et la Libye, toute l'actualité prend plus d'importance. Je sens que je fais vraiment partie de la communauté. Le genre d'école devient important, l'état du parc au bout de la rue. Je veux vraiment pas que mon enfant ait à jouer dans la rue. Maintenant je comprends pourquoi ma mère était impliquée dans beaucoup de choses."

Quand c'est la tienne

"Comme toutes les fêtes, que ce soit Noël ou une autre, on oublie parfois l'essentiel. Ça fait deux mois que je suis mère, et j'en ai fait des choses pour cette petite fille! Il faut en avoir pour comprendre. Les hommes aussi peuvent comprendre ça," ajoute la fille de Fernand Allard et Jeannette Aquin. "Il va partager ces sentiments parce qu'il s'implique."

"Vraiment, je sens que je fais partie du monde des mamans. Je partage leurs joies et leurs peines. J'enseigne en première année, alors je m'étais dit, pas de problèmes. C'est différent quand c'est la tienne!"

"Tu te rends compte comment précieux sont les enfants. L'essentiel, c'est que les enfants se sentent valorisés. Je ne voudrais pas qu'on traumatise ma fille à l'école si elle avait de la misère dans l'une ou l'autre matière."

À une semaine de la fête des mères, deux mois après la naissance de sa première fille, Mona Allard confie: "Je ressens que je vais être aussi importante pour mon enfant que ma mère l'a été pour moi."

Lucien CHAPUT

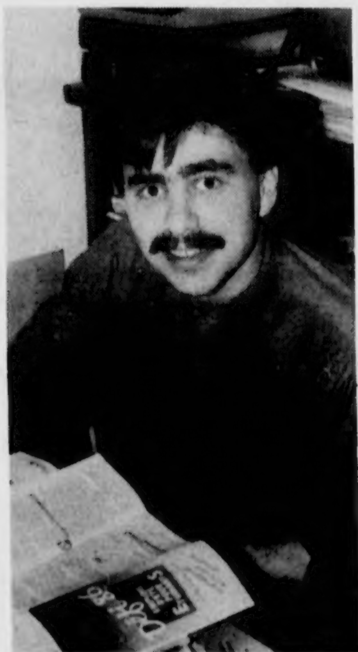
La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

À Winnipeg

Le nombre d'emplois d'été pour les étudiant(e)s devrait augmenter

Le Centre d'emploi pour les étudiant(e)s est ouvert à Winnipeg depuis le 1er mai.* Un service qui pourrait être plus efficace cette année.

La raison essentielle: le nombre des agents de placement pour les étudiant(e)s est passé de 17 en 85 à 23. Une augmentation rendue possible grâce à la participation de la province, qui fournit 4 agents de placement au Centre d'emploi fédéral du 460, rue Main.



Daniel Hébert. "Tous les agents de placement sont des étudiants. Alors on sait comment c'est. On est au même niveau que ceux qui cherchent de l'emploi."

Le rôle de l'agent de placement, c'est surtout de fournir aux étudiant(e)s des détails sur l'emploi qu'ils veulent solliciter, ainsi que des conseils pour augmenter leurs chances d'obtenir l'emploi. Bien sûr, si un agent de placement estime que l'étudiant(e) n'a pas les qualifications requises, il lui déconseille de postuler l'emploi.

En gros, la procédure est la suivante: un étudiant s'enregistre puis consulte le tableau des offres d'emploi. Il peut en choisir trois, puis il est référé à un agent de placement, qui le conseille. Un étudiant ne peut cependant que postuler un seul emploi par jour.

"Quand un employeur affiche une demande d'emploi, dans 90 pour cent des cas cette demande est remplie dans les 48 heures", explique Daniel Hébert, l'un des six agents de placement bilingues du Centre de Winnipeg.

Les experts prévoient que le Centre de Winnipeg répondra à quelque 6 000 demandes (*des emplois qui varieront d'une journée à tout l'été*). En tout, de 9 000 à 10 000 jeunes solliciteront un travail au Centre d'emploi de Winnipeg (*8 274 s'étaient enregistrés en 1985 dont 4 602 étudiants et 3 672 étudiantes; 4 400 positions avaient été trouvées*).

L'an dernier, le fédéral a investi au Manitoba cinq millions et demi dans le programme Défi 85 (*Challenge '85*). 2 890 emplois ont été créés, par ce biais, d'une durée moyenne de 12 semaines. Cette année, Ottawa versera 3 800 000$ via un programme d'expérience au travail et 265 000$ pour des Ateliers préparatoires à l'emploi. 2 480 emplois devraient ainsi être créés, avec approximativement le même nombre de semaines (*12*) en moyenne.

Si les responsables espèrent créer au total plus d'emplois pour étudiants cet été avec moins de subventions, c'est en partie "parce que cette année, il y a plus d'agents de placement. On avait frappé aux portes de 4 000 entreprises en 1985, pour demander si des emplois d'été étaient disponibles. Cette année, nous comptons visiter 5 000 entreprises" note Daniel Hébert.

En tout au Manitoba, 43 centres d'emploi pour les jeunes seront ouverts cet été, surtout à compter du 5 mai. Parmi les 34 centres gérés par la communauté, indiquons ceux de Saint-Pierre-Jolys, Sainte-Anne-des-Chênes, Sainte-Rose-du-Lac, Manitou et Treherne. Parmi les neuf centres administrés conjointement par le fédéral et la province, on trouve celui de Steinbach. En tout l'an dernier, 8 301 étudiant(e)s ont trouvé un emploi à travers ces centres.

Bernard BOCQUEL

* *Centre d'emploi pour les étudiant(e)s, 460, rue Main; téléphone: 949-5520. Deux des six agents de placement bilingues sont fournis par la province.*

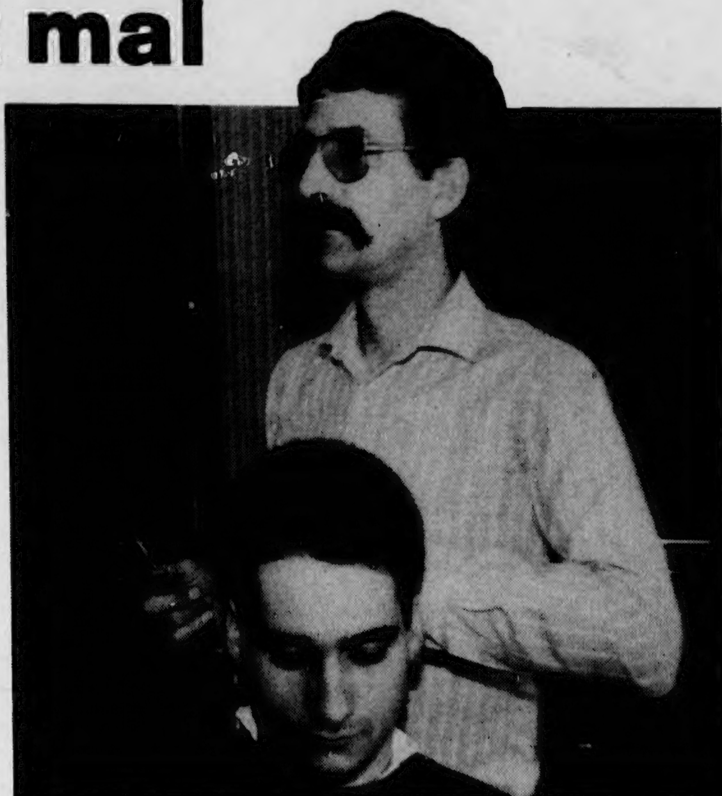
Si vos cheveux font mal

"Des cheveux? Ce serait bien mieux de ne pas en avoir!" lance le président de l'Association des coiffeurs et coiffeuses du Manitoba (*Manitoba Hairstylists' Association*), Jean Beaudry.

Car tout le monde n'est pas "né coiffé" et n'a pas la chance d'avoir une très belle chevelure. Au contraire, les cheveux peuvent être un nid de problèmes. Aussi visibles que le nez au milieu de la figure, ils peuvent faire ou défaire une beauté.

Malheureusement, tous les éléments se liguent contre eux: le vent, la poussière, la chaleur, le froid, l'eau, le sel... Bref, ils souffrent. Quelquefois avec humilité, mais très souvent en faisant la grimace: ils ternissent ou ils se cassent, ils fourchent et se rebellent, ils se graissent quand ils ne tombent pas.

Ils souffrent n'est pas trop fort. Car nos cheveux vivent. La preuve: ils poussent régulièrement d'un tiers de millimètre chaque jour.



"De bons cheveux, ça commence avec une bonne coupe", affirme Jean Beaudry les ciseaux en mains. Louis Gagné l'approuve.

Pour chacun de nos 100 à 150 000 cheveux, la vie est ainsi faite qu'à la fin, il meurt. Après avoir grandi pendant plusieurs années, s'être stabilisé pendant quelques semaines, il dégénère et tombe au bout de quelques mois. Traditionnellement, un autre le remplace.

Du cheveu qui reflète la santé...

Un cheveu est en forme s'il est solide et capable de résister à de fortes tractions, s'il est élastique et à même de reprendre sa dimension initiale après avoir été légèrement tiré.

Un cheveu qui se porte bien est aussi couvert d'écailles orientées dans le sens du poil et doit être facile à coiffer, à fixer ou à déformer.

Un cheveu en bonne santé est, enfin, porteur d'électricité statique.

... au cheveu qui n'en fait qu'à sa tête

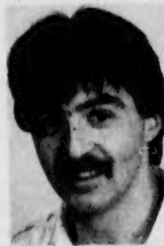
Les cheveux secs manquent à la fois de lubrifiant naturel (*les glandes chargées de secréter la matière grasse ou sébum fonctionnent mal*) et d'eau (*mauvais traitement capillaire ou climat trop sec*). Problème qui amplifie avec l'âge.

Les cheveux gras sont victimes d'une surproduction de sébum, elle-même dépendant de facteurs hormonaux. Problème fréquent lors de la puberté et pendant la grossesse.

Les pellicules sont constituées de cellules mortes. Problème temporaire (*attention aux shampooings trop puissants*) ou chronique.

Les cheveux sont fourchus pour des raisons naturelles ou à cause de soins trop énergiques.

Les cheveux tombent normalement (*on en perd 10 à 20 par jour*). Si la chute est massive, cela peut être la conséquence d'un choc émotionnel, d'une maladie ou d'un traitement médicalé le problème est donc passager. Sinon, et c'est plus irréversible, elle est due à des facteurs héréditaires ou au vieillissement.



Stéphane JARRE

SANTÉ

L'espérance de vie d'un cheveu est estimée entre 3 et 6 ans. Comme dans toute population, tous les cheveux de notre chevelure n'ont pas le même âge. Pour les tenir en respect, mieux vaut en prendre soin.

Le premier soin à apporter à nos cheveux victimes de tant d'agressions, c'est le brossage et le peignage. Ce sont les meilleurs moyens pour ôter toutes les poussières et les salissures qui peuvent s'être accrochées.

Le peigne doit être évidemment propre et ne pas avoir de dents trop pointues pour ne pas labourer le cuir chevelu. Jean Beaudry préfère, lui, une brosse ni trop souple, car inefficace, ni trop trop dure, car susceptible de casser les cheveux secs ou de graisser les cheveux gras sur toute leur longueur.

Le lavage ne doit pas être trop fréquent car l'eau et surtout la composition de certains shampooings agressent le cheveu et le cuir chevelu. Une à deux fois par semaine devraient suffire. Plus souvent, utilisez un shampooing adapté aux lavages fréquents. Inutile de prendre celui de bébé car son pouvoir détergent serait trop faible pour être efficace.

Ne croyez pas non plus que le pouvoir lavant d'un shampooing est proportionnel à la quantité de mousse qu'il produit. Évitez aussi de mélanger deux shampooings différents, ils peuvent être incompatibles. Et l'eau chaude ne lave pas plus propre.

Attention aux bigoudis

En revanche, le président de l'Association des coiffeurs recommande de se servir d'un revitalisant après le lavage. Cela renforce les cheveux, mais ce n'est pas une raison pour les brûler en les séchant.

Si vous mettez des bigoudis, ne prenez pas des rouleaux trop rigides, ils empêchent une bonne rétraction des cheveux. Quant à la laque, enlevez la chaque soir par un brossage efficace.

En résumé, traitez vos cheveux avec douceur et ils vous le rendront bien. Mais si vraiment ils vous tiennent tête, demandez à un spécialiste de vous conseiller le remède approprié.

Le marché conservateur de l'art

À Winnipeg, on retrouve surtout deux types de galeries. Celles qui se plient en quatre pour ne pas faire faillite, et les galeries subventionnées.

Les galeries d'art dites commerciales, telles la Loch Gallery et la Thomas Gallery se doivent de respecter la loi de l'offre et de la demande. Que demandent les Manitobains en général? "Quelque chose de conventionnel, de conservateur" a estimé Garry Tessier. Le consommateur manitobain cherche la symétrie, l'attention au détail et un prix raisonnable.

"C'est ce qui se vend le mieux. La plupart des gens cherchent une toile, un paysage qui leur rappelle un soir d'été au chalet, ou qui complète bien la couleur de leur sofa."

À l'autre pôle, il y a les galeries subventionnées, comme la Gallery 111, la Plug-In Gallery, la galerie du CCFM et la Galerie d'art de Winnipeg. "Ces galeries peuvent se permettre d'expérimenter, car elles ne vivent pas de leur ventes."

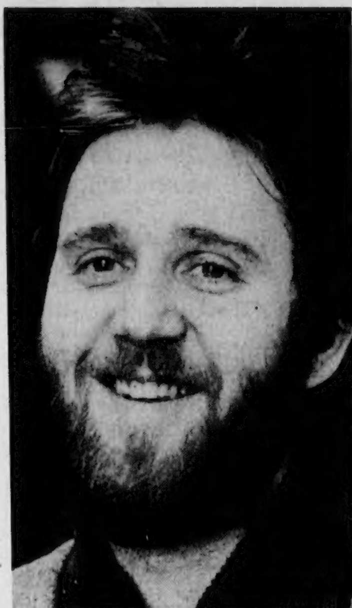
N'empêche qu'elles encaissent une bonne commission lors d'une vente, ordinairement de l'ordre de 40 à 60 pour cent du prix d'achat. Exception faite de la galerie du CCFM, qui ne demande que 20 pour cent en retour de l'allocation de son espace.

"Ce qu'on retrouve le plus souvent dans les galeries non-commerciales, ce sont les oeuvres innovatives, avant-gardistes et éducatives. Une bouffée d'air frais, quoi."

"C'est dommage, a regretté Garry Tessier, mais les oeuvres les plus recherchées sont celles que l'on achète le moins."

Voilà la source du dilemme du jeune artiste manitobain, frais et pimpant, à sa sortie des Beaux Arts. Doit-il se vendre pour vendre ou s'appauvrir en persévérant?

"J'ai déjà vu des jeunes artistes qui travaillent de façon inventive et recherchée et qui, une fois sortis de l'école, ont fait un virage de 180 degrés, strictement pour des raisons financières." Garry Tessier ajoute, avec une pointe d'ironie, "C'est bien vivre, ou se sacrifier."



Garry Tessier. Une revue de galeries intéressantes.

Il reste une solution. L'artiste qui désire garder ses principes tout en amassant une petite somme peut contourner le marché manitobain. "Ce qui se fait de plus en plus ces derniers temps, c'est que les artistes embauchent des agents hors-province et même hors-pays pour vendre leurs oeuvres. L'avant-gardiste se vend mieux à Montréal, à New York et en Californie" a expliqué Garry Tessier.

Galerie du CCFM: Rachel Vachon présente une collection de tableaux, sculptures et collages. Jusqu'au 11 mai.

Galerie d'art de Winnipeg: Lawren Harris, du Groupe des Sept. L'exposition, intitulée *Atma Buddhi Manas: The Later Works of Lawren Harris*, consiste en tableaux peints entre 1932 et 1970. "Depuis qu'il a quitté le Groupe des Sept, il a troqué son style réaliste pour un art abstrait et évocateur" a expliqué Claudette Lagimodière de la Galerie d'art de Winnipeg. Les sculptures Inuit de Bessie Bulman et une collection d'art hollandais du dix-septième siècle sont aussi à l'affiche.

Plug-In Gallery: En exposition jusqu'au cinq mai: The Riel Series. Une collection de dessins de John Funnell sur la vie de Riel qui sont, selon le directeur du Plug-In, John Tupper, "figuratifs, débordants de couleur, expressifs et démesurés". À entendre, le 3 mai, une conférence donnée par l'artiste torontois Rae Johnson.

Des aquerelles réalistes

Gallery 111: Du début de mai à la fin juillet, la galerie de l'Université du Manitoba présente "Thesis and diploma workshop grads", une série de sept expositions de sculptures tableaux, dessins et gravures du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30).

Loch Gallery: La saison des expositions est terminée pour la Loch, et il ne s'en tiendra pas avant le mois de septembre. À vendre: tableaux d'artistes de galeries ainsi que quelques oeuvres de Lawren Harris et les photographies d'Arnaud Maggs.

Thomas Gallery: Les tableaux et croquis de Peter Deacon seront exposés jusqu'au 4 mai Selon Grace Thomson, gérante de la galerie: "Une collection mi-abstraite, mi-représentationnelle". À compter du 4 mai, la galerie proposera les aquarelles réalistes de Robert Sinclair et de Karen Dahl.

Jean-Paul MOLGAT

L'exposition apprivoise l'artiste

Garry Tessier, l'ancien coordinateur des Arts et Métiers au Centre culturel franco-manitobain est net: "L'art ne se discute pas."

Heureusement, Garry Tessier a bien voulu élaborer sa thèse. "On ne peut discuter les goûts. Une oeuvre peut être très évocatrice pour un spectateur et insignifiante pour le prochain, même parfois très laide."

Lui-même, Garry Tessier était chargé, depuis 1982, d'évaluer les oeuvres d'une multitude d'artistes manitobains voulant exposer au CCFM. Les quatre années passées à juger, discriminer et choisir judicieusement lui ont surtout enseigné une chose: "Il n'y a pas de mauvaises expositions car le concept d'une exposition ratée varie tellement chez les spectateurs." Il y a exception à toute règle, évidemment. "Une exposition moins réussie est celle qui suscite peu de réaction, qui te laisse indifférent."

Pour Garry Tessier, ce sont les oeuvres très personnelles ou très détachées qui tendent à laisser le spectateur indifférent. C'est pourquoi les directeurs de galeries préfèrent exposer les artistes aux répertoires volumineux et variés. Une formule simple: plusieurs oeuvres à caractère varié égal un public intéressé.

Un directeur de galerie d'art cherche un fil conducteur dans l'oeuvre de l'artiste. En d'autres mots, un artiste qui a bien maîtrisé une discipline, un thème ou un médium.

"Tous les artistes ont intérêt à exposer," a précisé Garry Tessier, "parce que ça ouvre des portes. Les bourses du Conseil des Arts, par exemple, sont pratiquement inaccessibles aux artistes n'ayant pas exposé."

Bien que plusieurs artistes soient idéalistes au point de nier la nécessité de l'exposition, Garry Tessier lui, est convaincu des avantages. "C'est le point culminant de toute oeuvre. C'est bien beau de dessiner, de peindre, de sculpter dans le but de faire une étude de soi-même. Mais cette étude ne peut être complète que lorsque tu as entendu les commentaires du public qui réagit devant ton travail. Dans ce sens, l'exposition apprivoise l'artiste."

Jean-Paul MOLGAT

LE CALENDRIER PROVINCIAL *Votre guide*

MAI

Saint-Boniface: tous les jours du mois de mai, les organisations religieuses de la paroisse Cathédrale réciteront le chapelet à 16h45.

Winnipeg: Filthy Rich de George Walker au Manitoba Theatre Centre à 20h00. Jusqu'au 17 mai. (956-1340)

Samedi 3

Saint-Boniface: Assemblée annuelle de Pluri-elles au 210, rue Masson de 12h30 à 18h00 suivie d'un souper à 18h00. (Réservez au 233-1735).

Saint-Boniface: Pluri-elles et le Canadian Women's Festival présentent la chansonnière québécoise Lucie "Blue" Trenblay à la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain à 20h00. (233-1735, 233-8972).

Winnipeg: première assemblée annuelle de Young Canada Television/Télé-jeunesse Canada, à 13h00, 243, rue Main (949-2813).

La Broquerie: Marché aux puces organisé par l'école élémentaire de 9h00 à 17h00 dans ses locaux (location de tables: 424-5607)

Sainte-Anne-des-Chênes: bière-saynète à 20h00 au Centre culturel.

Winnipeg: concert annuel de la Chorale Les Blés au Vent au Playhouse à 20h00. (233-8972).

Saint-Boniface: au Foyer du CCFM, le pianiste Tony Beaulieu.

Parc Windsor: Vente débarras organisée par les Kamsok de 9h30 à 21h00 au sous-sol de l'église Saints-Martyrs, 289, rue Dussault.

Saint-Vital: vente de garage géante au gymnase de l'école Lavallée de 9h00 à 16h00. (255-2081).

Dimanche 4

Sainte-Anne-des-Chênes: bière-saynète à 20h00 au Centre culturel.

Saint-Boniface: Thé-bazar annuel organisé par le Foyer Saint-Boniface de 13h30 à 16h00, 271, rue Archibald.

Winnipeg: assemblée annuelle de la Société funéraire et commémorative du Manitoba, à 14h00, à l'Office national du film (coin Main et Graham). (783-8312).

Parc Windsor: Vente débarras organisée par les Kamsok de 9h30 à 14h00 au sous-sol de l'église Saints-Martyrs, 289, rue Dussault.

Winnipeg: La Galerie d'art présente des photos de Arnaud Maggs.

Lundi 5

Saint-Boniface: Exposition des oeuvres des élèves du Précieux-Sang au CCFM. Jusqu'au 10.

Mardi 6

Saint-Boniface: Chabicoin, par l'École Précieux-Sang, au CCFM. (233-8972

Saint-Boniface: la troupe de cirque-théâtre Circus au Centre culturel franco-manitobain à 19h30 (233-8972).

Mercredi 7 mai

Winnipeg: spectacle du Ballet royal de Winnipeg à la salle du Centenaire. Jusqu'au 11 mai. (956-0183). Entre autres, une première winnipégoise: Nuages.

Jeudi 8

Winnipeg: 40 Below Mime présente Nuovo au Gas Station Theatre à 20h00. Avec Giuseppe Condello, Eric Lussier. (284-5870)

Saint-Boniface: spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

Vendredi 9

Saint-Boniface: au Rendez-Vous, 768, rue Taché, le spectacle Gens de Québec, à 19h30. (détails dans l'ACCENT)

Saint-Boniface: spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

Winnipeg: 40 Below Mime présente Nuovo au Gas Station Theatre à 20h00. Avec Giuseppe Condello, Eric Lussier. (284-5870)

Samedi 10

Winnipeg: 40 Below Mime présente Nuovo au Gas Station Theatre à 20h00: Avec Giuseppe Condello, Eric Lussier. (284-5870)

Saint-Adolphe: 5e Grand marché aux puces en plein air à l'école des petits organisé par le Comité de parents. À 9h30. Spectacle pour enfants à 13h30. (Tables à louer: 883-2009).

Saint-Boniface: spectacle du 100 NONS au Foyer du CCFM.

Dimanche 11

Winnipeg: Le comité culturel de Winnipeg organise un déjeuner aux crêpes, 600 avenue Bannatyne à 11h15. (774-5863 entre 9h et 16h)

Lundi 12

Saint-Boniface: L'assemblée annuelle des Danseurs de la Rivière-Rouge au Rendez-Vous, 768, Taché, à 19h30. (233-4503)

Mercredi 14

Saint-Boniface: Réunion des Guides catholiques du Canada (Manitoba) et de l'Association des scouts du Canada (Rivière Rouge) à 17h00 au sous-sol de la Cathédrale. (237-6217)

LE 100 NONS FAIT LE FOYER

Le 100 NONS récidive. Mais pas sans mal.

Durant les deux prochaines fins de semaines (*8, 9, 10 mai; 15, 16, 17 mai*), la gang qui avait présenté à la mi-mars un spectacle au 100 NONS va le représenter. (*Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain*).

Une affaire qui n'est pas aussi simple que cela, "parce que c'est difficile de regrouper des artistes de plusieurs coins de la province" précise le coordonnateur, Roger Fontaine.

Le 100 NONS a pour but de favoriser le développement de la chanson française auprès des jeunes. Onze interprètes seront présentes: Lynne Brémault (*Sainte-Agathe*); Karine Beaudette (*Saint-Jean-Baptiste*); Lorraine Châtel (*Saint-Claude*); Nathalie Jamault (*Notre-Dame-de-Lourdes*); Nicole Freynet, Claire Courcelles, Jeanne Courcelles (*Sainte-Anne-des-Chênes*); Louise Gauthier (*Richer*); Hélène Molin-Gautron, Ginette Boulianne et Jeannette Gosselin.

David Larocque est le directeur musical-guitariste; Léo Bérard le batteur; Rex Guetré le bassiste et Marc Garand le claviste.

L'ACCENT

Et comme le mois de mai compte cinq fins de semaines, le Foyer du CCFM accueillera le pianiste Mark Kolt les 22, 23 et 24 mai; ainsi que Bruce Waldie, le nouveau chef de choeur des Intrépides, les 29, 30 et 31 mai. Cette fin de semaine au Foyer (*2 et 3 mai*) est animée par le pianiste Tony Beaulieu.

Le Précieux-Sang

AU CCFM

Pour quelques jours, l'École Précieux-Sang va occuper le Centre culturel franco-manitobain sur deux fronts.

D'abord, les élèves de la maternelle à la 6e année vont présenter le conte musical **Chabicoin** à la salle Pauline-Boutal mardi 6 en soirée.

"Chabicoin est un conte musical de Marie-Christine Rey et Philippe Leduc. Nous nous sommes permis d'adapter le texte pour que le contexte prenne une couleur locale" explique l'animatrice culturelle de l'école, Françoise Marmet.

Ensuite, les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi que leurs parents, vont exposer "le fruit de leur créativité" dans la grande salle d'exposition du CCFM du 5 au 10 mai.

UNE PREMIÈRE TRADITIONNELLE

Pour ceux qui s'intéressent à la musique traditionnelle québécoise, il y a un avantage à habiter Winnipeg.

En effet, le groupe **Les Danseries de Québec** a décidé de faire escale dans les Prairies, en route pour Expo 86 à Vancouver. Une vingtaine de chanteurs, danseurs, musiciens et artisans présenteront en première leur spectacle **Gens du Québec** au Rendez-Vous, le 9 mai à 19h30.

On promet aux spectateurs "la richesse et la profondeur de la tradition québécoise", puisque les artistes viennent de plusieurs régions du Québec et représentent plusieurs générations. De Félix Leblanc, le violoneux de 23 ans des Iles-de-la-Madeleine, en passant par Alphonse Moreau, un chanteur de 70 ans de Charlevoix, et Noellea DeBlois, une tisserande de 55 ans de l'Ile d'Orléans

Le spectacle comprend quatre volets: musique instrumentale, danse, chanson et artisanat. La plupart des membres de la tournée ne sont pas des artistes professionnels, mais "des gens ordinaires", qui pratiquent encore activement leur passion.

Après le spectacle, Denis Encontre et le groupe Free Lance animeront une soirée dansante, prévue jusqu'aux petites heures du matin.

Bernard BOCQUEL

Rencontre avec Marie-Claire Blais

L'auteure québécoise Marie-Claire Blais était de passage à Winnipeg jeudi 24. Janick Belleau, l'auteure du livre-questionnaire Le Manitoba des femmes répond était dans la salle et propose "un bref compte rendu intimiste" de sa rencontre avec l'écrivaine.

"Vous avez beaucoup d'amies dans la salle qui ont adoré **Les nuits de l'Underground**. J'ai apporté ma copie, ce soir. Consentiriez-vous à en lire un extrait maintenant?"

Sans attendre la réponse de l'auteure, la "fan" se leva, enjamba le siège de la rangée qui la séparait de son idole et lui remit son livre entre les mains. La romancière protesta avec sa timidité proverbiale; se tournant vers la lectrice anglophone qui partageait la tribune avec elle: *"I don't know, we don't have an english copy"*.

La "fan" joua le tout pour le tout: "Mais, la moitié de l'auditoire est francophone, ce soir!" L'éditrice bien connue de la communauté franco-manitobaine renchérit: "En fait, nous occupons les trois quarts de l'auditorium."

La "fan" se sentant appuyée se tourna d'une pièce et défia, à la cantonnade: *"Anybody has an english copy of the **Nights in the Underground**? No? Do you mind if Marie-Claire reads and you don't understand?"*

L'assentiment de la minorité anglophone balaya les hésitations de l'écrivaine. Elle cherchait déjà le passage qui capterait l'essence du roman. "Je ne sais pas quel extrait lire... vous me prêtez votre copie; c'est tellement personnel... Je vais lire la fin, c'est plus joyeux... Et puis non, je vais lire le début..."

L'ACCENT

Se tournant vers la lectrice anglophone: *"You're sure it's alright?"*

- Yes, yes. It's quite alright.

"L'amour de Geneviève Aurès pour Lali Dorman naquit comme une passion pour une oeuvre d'art. Sculpteur, Geneviève éprouvait déjà, pour le visage humain, une curiosité profonde,... lorsqu'elle vit pour la première fois, dans les chaudes ténèbres d'un bar, par une nuit d'hiver, ce visage dont elle s'éprit peu à peu..."

La "fan" écoutait de tout son corps. La magie des mots la transportait dans les années 70 chez Madame Arthur. Elle se souvenait tendrement de cette époque glorieuse. Son enthousiasme pour cette écrivaine! Ce qu'elle représentait, pour elle poète lesbienne, la troublait délicieusement!

La voix partageait son âme avec l'élite féministe de St-Boniface. La "fan" se fichait bien du visage de l'auteure couvert de cheveux. Elle pensait: "Dieu qu'elle est belle. Sa modestie lui donne un charme fou." La voix s'affermissait. Les pages tournaient et la "fan" se prenait à espérer que Marie-Claire lirait peut-être toute la soirée.

D'un geste subit, la romancière ferma le livre. Si elle continuait, elle lirait toute la nuit. Ce livre la ramenait loin en arrière. Elle avait souvenance de ce passé joyeux et serein. Ces femmes, ses amies. Elle avait vécu ce roman. Madame Arthur n'existait plus. Lilith avait pris la relève. Elle fréquentait ce bar lorsqu'elle résidait à Montréal. À la recherche du passé, peut-être? Non puisqu'il dure toujours! Elle attrapa le regard de la femme qui lui avait prêté son livre et lui lança un sourire.

Toutes deux savaient qu'elles se reverraient. Une nuit, chez Lilith.

Janick BELLEAU

Chien en vedette

L'essai ***Chien***, de Bernard Mulaire, publié l'an dernier par Les Éditions du Blé dans leur collection Rouge, a remporté un premier prix (*catégorie noir et blanc*) dans le concours local des Printing House Craftsmen (*imprimé par Rinella; conçu par Bernard Léveillé*).

Un premier prix qui permet à ***Chien*** d'être jugé prochainement dans le cadre du concours international qui se tiendra à New York.



Le Ballet royal de Winnipeg revient de Denver pour terminer la saison 85/86 avec *Nuages*, un pas de deux dramatique sur une musique de Debussy, chorégraphié par Jiri Kylian, avec Evelyn Hart et André Lewis. (*du 7 au 10 mai, à 20h00, avec des matinées le 10 et le 11 à 14h00; 956-0183*).

Nomination CN



Allan E. Deegan

La nomination d'Allan E. Deegan au poste de vice-président de groupe est annoncée par J. Maurice LeClair, président du conseil et chef de la direction du Canadien National. M. Deegan assume la responsabilité des communications CN, de CN Exploration, des Immeubles CN, des Hôtels CN et de CANAC Consultants Ltée. M. Deegan a occupé divers postes comportant des responsabilités accrues dans le transport, les relations industrielles, le personnel et l'administration générale, tant dans l'Ouest du Canada qu'à la direction générale du CN à Montréal.

La Fondation et Francofonds s'entraident

La Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds partagent, depuis le 1er mai, les mêmes locaux et le même service de secrétariat (*). Un pas vers le fusionnement de ces deux fondations franco-manitobaines, peut-être?



Robert André (gauche) et Armand Bédard. Un échange de membres pour éviter le dédoublement.

Non, nous assure Robert André, président de la Fondation Radio Saint-Boniface. C'est tout simplement une question d'entr'aide. "Il faut s'assurer que les origines de la Fondation Radio Saint-Boniface soient toujours clairement identifiables. C'est un principe qui n'est pas négociable.

La Fondation Radio Saint-Boniface a été créée en 1973, lorsque la Société Radio-Canada a acheté le poste radiophonique CKSB. Puisque CKSB avait été construit et maintenu par les contributions des Franco-Manitobains, la somme d'argent reçue de la vente (280 000$) a été placée en fiducie. Les intérêts générés par ce fonds sont distribués annuellement pour divers projets.

"Avant, le secrétariat avait toujours été fait par le Conseil d'administration. Les membres du conseil se partageaient les tâches," explique Robert André. Mais le montant de boulot devenait de plus en plus exigeant. Et les dossiers de plus en plus nombreux.

Afin d'apporter une solution à ce problème, la Fondation Radio Saint-Boniface et Francofonds ont signé une entente pour partager les coûts de location d'un bureau, les coûts de secrétariat et la comptabilité.

Bien que les deux fondations partagent les coûts d'administration, chaque fondation va s'occuper de la gestion de ses fonds et des études de demandes de bourses.

Mais afin d'éviter un dédoublement lors de la remise de subventions "la Fondation Radio Saint-Boniface a accepté de nommer une personne au Comité de répartition des subventions de Francofonds," précise Robert André. "De l'autre côté, Francofonds nommera une personne au Comité d'études des bourses de la Fondation."

"On veut s'assurer qu'il y ait une communication constante entre Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface," ajoute le président de la Fondation. "De cette façon, on pourra distribuer les subventions plus efficacement et on évitera un dédoublement."

Le fonds de la Fondation Radio Saint-Boniface se chiffre maintenant à 315 000$. En février 1986, elle a distribué 26 300$ à 15 organismes. Depuis 1973, la Fondation Radio Saint-Boniface a octroyé 285 000$.

Pour Francofonds, une fondation mise sur pied en 1978 pour solliciter des contributions financières qui sont placées dans un fonds, l'entente du 1er mai garantit une source de financement. Car d'après l'entente, la directrice de Francofonds va s'occuper de l'administration des deux fondations. Pour ce service, la Fondation Radio Saint-Boniface versera 3 000$ annuellement.

Le capital de Francofonds se chiffre présentement à près d'un demi-million de dollars. Depuis sa fondation en 1978, Francofonds a distribué plus de 180 000$ à environ 100 organismes franco-manitobains.

Lucien CHAPUT

(*) Francofonds et la Fondation Radio Saint-Boniface ont maintenant un bureau conjoint. Il s'agit de la Salle 1051 au Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale. Les deux fondations ont aussi un service téléphonique avec répondeurs automatiques. Francofonds: 237-5852; Fondation Radio Saint-Boniface: 237-4678.

TERRE à TERRE

Calendrier des semis

	Au dégel	7 à 10 jours avant le dernier gel	Après le dernier gel
Aubergine			plants
Betterave	semis		
Brocoli			plants
Carotte	semis		semis
Célerie			plants
Chou		semis	
Chou-fleur			plants
Concombre	semis et plants		
Courge			semis et plants
Epinard	semis		
Haricot		semis	
Laitue	semis	semis	semis
Mais		semis	
Navet			semis
Oignon	semis		
Panais	semis		
Poireau	semis		
Pois	semis		
Poiron			plants
Pomme de terre		semis	
Radis		semis	
Tomate			plants

Quand les pruniers sont en fleur, mon oncle disait, c'est le temps de semer le blé d'inde.

Et les autres légumes?

Pourquoi pas consulter le calendrier de semis et plantation ci-haut?

De pair avec la date de la dernière gelée du printemps pour votre région (*publiée dans **La Liberté** de la semaine dernière*), le potager sera semé à temps.

Au cas ou vous n'auriez pas de pruniers dans votre cour!

Les Rangers se tranformeront-ils en citrouille?

Tout le monde s'est acharné sur la "bataille de l'Alberta". Alors que l'histoire de Cendrillon est bien plus inspirante!

Le bal viendra-t-il à bout de se terminer pour les Rangers de New York? L'équipe Cendrillon des séries 86 continue son bout de chemin, après avoir renversé ses soeurs préférées dans la Patrick, les Flyers et les Capitals.

Comme les choses ont changé. Il y a un mois à peine, les foules du Madison Square Garden huaient leurs Rangers. Craig Patrick, le gérant, et Ted Sator, l'entraîneur, ont eu leur nom dans les manchettes, accompagnés de qualificatifs peu flatteurs. Mark Pavelich, un des meilleurs compteurs des Rangers depuis plusieurs années, a démissionné soudainement. Et le retour de "Bubba" Beck, leur capitaine, tardait.

De plus, les Penguins de Pittsburgh s'accrochaient encore à la quatrième place. En fin de saison, les Penguins se sont effondrés. Ainsi, les Rangers sont entrés en séries par la porte d'en arrière.

Avec un alignement comme celui des Rangers, on n'aurait jamais pensé qu'ils auraient pu remporter même un match. Mais deux séries et sept victoires plus tard, ils sont encore là et espèrent gagner leur première coupe Stanley depuis 1940.



André BRIN

BUT: STANLEY

À l'offensive, la responsabilité première tombe sur leur premier trio. En début de saison, aucun des trois joueurs n'avait un poste garanti dans la LNH. En séries, ils sont les clés de l'attaque. À l'aile gauche, on retrouve, de retour de son exil à Hershey, "Pierre le Problématique" Larouche. Doué, controversé, l'immature Larouche a compté de nombreux buts importants depuis son retour.

Cheville fragile

À l'aile droite, on trouve Wilf Paiement, un vétéran malmené à la cheville fragile, qui est arrivé chez les Rangers en fin de saison, en provenance des Nordiques. Au centre, on remarque Mike Ridley, un conte de fée en soi.

L'an passé, il était la vedette des Bisons de l'université du Manitoba. Même les Jets n'étaient pas intéressés. On disait de lui qu'il n'était pas bon patineur et que son jeu défensif laissait à désirer". Maintenant il est le centre numéro un des Rangers (*et un candidat sérieux pour le trophée Calder*).

Le candidat au trophée Conn Smythe doit être cependant John Vanbiesbrouck. À 5-7, 165 livres, Vanbiesbrouck est devenu la pierre angulaire pendant la saison, ayant participé à 61 rencontres. Pas de relâche en séries puisqu'il a gardé les filets dans tous les matchs des Rangers.

Des histoires comme celle des Rangers en 86 mettent de l'intérêt dans des séries qui peuvent parfois être longues. C'est seulement l'an prochain que nous pourrons savoir si leur prouesse tient du miracle ou non. Les Rangers de 86 seront-ils les Canadiens de 71? Ou bien les Canucks de 82?

5 sur 5: *Si la victoire des Maple Leaf de Toronto contre les Black Hawks de Chicago semblait surprenante, quelques nouvelles informations la rendent moins incroyable. Troy Murray, l'as complet des Hawks, a participé à la série malgré deux côtés cassées et un poignet fracturé. Si l'on considère que Behn Wilson et Murray Bannerman n'ont pas pu jouer non plus, leur défaite devient moins difficile à expliquer.*

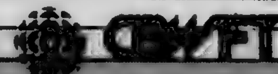
Phil Russell et ses coéquipiers de l'équipe canadienne s'en sont pris à leurs collègues de la LNH qui n'ont pas voulu les rejoindre au championnat mondial. Mario Lemieux vient de jouer une saison entière avec des responsabilités énormes et est épuisé. Lorsque l'équipe canadienne olympique s'était formée en 1984, on avait négligé Lemieux, malgré ses prouesses offensives. Je suis certain qu'il s'en souvient bien.

Pour ce qui est de Raymond Bourque, il vient de connaître une saison longue. Il jouait en moyenne une quarantaine de minutes par partie. Avec l'équipe canadienne, ce serait la même chose et peut-être trop pour un athlète. Encore peut-on souligner que la dernière fois qu'il a participé à une série internationale, l'entraîneur, Glen Sather, s'en est servi pour prouver que Paul Coffey était meilleur que Bourque.

Avant que Phil Russell n'aille se prononcer comme il l'a fait, il aurait dû penser à son affaire. Russell a passé l'année sur le banc et n'a pas connu de responsabilités avant la fin de saison. Il n'était vraiment pas bien placé pour se lancer dans une leçon de morale.

télé HORAIRE

Du lundi 5 au dimanche 11 mai 1986



du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h15	Passe-Partout
Midi	Première édition
12h30	Vivre à trois
17h00	Le train de cinq heures une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00	**CE SOIR**
21h00	**Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 5 mai

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY

22h05 LES GRANDES AVENTURES DE L'HIMALAYA

mar. 6 mai

18h30 GÉNIES EN HERBE

Jeu-questionnaire. Série nationale. Deuxième ronde (1re de 4) Rencontre entre le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie d'Outremont et la polyvalente Louis-J. Robichaud de Shediac (N.B.). Juges Marielle Vermette-Bélanger et Francine Payette-Luneau. Anim. Michel Benoit. Réal.-coord. Estelle Cassou.

19h00 CAP DANGER

19h30 L'AGENT FAIT LE BONHEUR

20h00 MONSIEUR LE MINISTRE

20h30 MANON

23h20 RENCONTRES

Inv. Hans Urs von Balthasar (1re de 2). Sujet: **Pourquoi je suis chrétien.**

23h50 CINÉMA

La Poursuite sauvage (Revengers). Western réalisé par Daniel Mann. Avec William Holden, Ernest Borgnine, Woody Stroke, Roger Hanin et Susan Hayward. Un riche rancher poursuit les meurtriers de sa famille jusqu'au Mexique (amér. 72).

mer. 7 mai

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY

Match des séries éliminatoires. Comm. Richard Garneau.

22h05 CINÉMA

Le Désert des Tartares. Drame psychologique. Avec Vittorio Gassman. Un lieutenant rejoint son premier poste dans la forteresse de Bastiano aux confins de l'Empire, où la garnison surveille une éventuelle invasion (fr.-it.-all. 76).

jeu. 8 mai

18h30 À PLEIN TEMPS

Téléroman traitant des relations parents-enfants.

19h00 LES GRANDS FILMS

Le Capitaine Avenger. Comédie, avec John Ritter, Anne Archer et Kevin McCarthy. À New York, un jeune acteur se retrouve sans emploi. Il participe néanmoins à une campagne publicitaire pour le lancement d'un film inspiré des exploits d'un super-héros de bandes dessinées et réussit à mettre des voleurs en fuite (amér. 80).

22h20 CINÉMA

Opération Hong Kong. Drame policier, avec Fred Williamson, Byron Webster et Miko Mayama. Chargé de transporter un million de dollars de Hong Kong à Mexico, un homme est attaqué et sa maîtresse est tuée (amér. 73).

ven. 9 mai

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY

Match des séries éliminatoires. Comm. Richard Garneau. Analyste Gilles Tremblay. Anim. Lionel Duval. Réal. Jacques Primeau. Réal.-coord. Michel Quidoz.

22h10 CINÉMA

Quand faut y aller, faut y aller. Comédie loufoque réalisée par E.B. Clucher. Avec Terence Hill, Bud Spencer et Buffy Dee. Deux hommes montent à bord d'un avion en empruntant l'identité de retardaires (it. 83).

sam. 10 mai

11h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA

L'animatrice Catherine Bergman résume les travaux de la Chambre des communes. Réal. François Tran, CBOFT - Ottawa.

12h00 D'HIER À DEMAIN

Viêt-Nam: adieu Saigon. Documentaire réalisé par Henri de Turenne. Durant les pourparlers de paix à Paris, les Américains cherchent à remplacer leurs troupes par une armée vietnamienne. Après son élection, Nixon ordonna la diminution des forces américaines mais aussi la reprise des bombardements aériens que Johnson avait fait cesser. Ce n'est qu'en 1973 que le cessez-le-feu devint effectif (fr. 84).

13h00 CINÉ-FAMILLE

Le Loup. Avec Stéphanie Viale, Stéphane Labarthe et Maurice Baquet. Un ancien clown prend sa retraite dans une ferme isolée avec ses animaux dont il ne veut pas se séparer (fr.).

14h00 UNIVERS DES SPORTS

Réal.-coord. Jacques Viau.

16h00 BAGATELLE

Dessins animés.

16h30 REGARDS SUR LA NATURE

Le grand duc. Un chasseur nocturne (can. 84).

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL

Anim. Jean Ducharme.

17h06 IMPACTS

Magazine de réflexion sur les événements actuels susceptibles d'influencer l'avenir. Anim. Robert Guy Scully. Réal. André Simard.

18h00 À COMMUNIQUER

22h15 TÉLÉ-SÉLECTION

Le Transfuge. Drame d'espionnage réalisé par Philippe Lefebvre, avec Bruno Cremer. Un industriel appelé à faire de fréquents voyages d'affaires en Allemagne de l'Est, est sollicité par les Services de Renseignements Français pour une collaboration supposément anodine (fr.-germ.-belge 85).

dim. 11 mai

11h00 LA SEMAINE VERTE

Anim. Yvon Leblanc. Réal. Guy Comeau, Armand Fortin, Jean-Guy Landry et Jean-Paul Plouffe. Réal.-coord. Claude Poulin.

12h30 BASEBALL DES EXPOS

Au stade Olympique de Montréal, les Dodgers de Los Angeles affrontent les Expos.

16h00 SECOND REGARD

Les actualités religieuses.

18h00 LA CLÉ DES CHAMPS

Question de principe. En conduisant dans le village, Françoise commet une infraction. Elle est réprimandée par un policier. Elle pense qu'elle est victime d'une injustice.

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY

Match des séries éliminatoires. Comm. Richard Garneau.

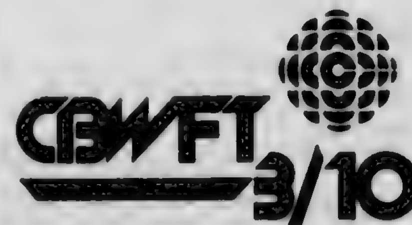
21h50 CINÉ-CLUB

Les Enfants du paradis (dern. de 2). **L'Homme blanc.** Drame réalisé par Marcel Carné. Avec Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Arletty et Maria Casarès. Debureau est marié à Nathalie qu'il n'aime pas. Garance est entretenue par un comte richissime et Lemaître, jaloux, en profite pour jouer Othello. Debureau et Garance connaissent le bonheur mais Nathalie les sépare toujours (fr. 45).

Nous vous prions de noter qu'à cause des éliminatoires de hockey, l'horaire des émissions peut être modifié sans préavis.

Pour de plus amples détails, communiquez avec le Service des Communications au 786-0249 ou au 786-0579.

La soirée du Hockey à



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

La Seine après trois rapports: le statu quo

Il reste à régler l'immersion

Après au-delà de deux ans d'études, de réunions et de consultations, les parents de la division scolaire de la Rivière Seine se sont rendu compte d'au moins une chose: le moindre mal, c'est sans aucun doute le statu quo.

Après la dernière tournée de réunions publiques, les commissaires d'écoles ont été du même avis. C'est en tout cas ce qui est ressorti du rapport final rendu public à la réunion de la commission scolaire du 28 avril. La conclusion d'une longue route.

En 1984, un groupe de travail, composé de 25 parents, 3 enseignants et 2 commissaires d'écoles avait été mis sur pied par la commission scolaire. La tâche du groupe de travail? Proposer un plan d'action pour les programmes scolaires offerts de 1985 à 1990.

Le rapport final du groupe de travail, publié en juin 1985, se résumait ainsi:

- Maintenir les écoles élémentaires (*M à 6*) dans chaque village où ces écoles existent.
- Régionaliser les trois programmes (*anglais, français et immersion*) au niveau secondaire (*10 à 12*).

En septembre 1985, les commissaires de la Seine ont adopté, pour fin de discussion, un contre-rapport proposant entre autres, d'étudier:

- La fermeture du secondaire français de La Broquerie et des écoles élémentaires anglaises de Woodridge et La Salle.
- Le transfert du programme anglais (*M à 6*) de Sainte-Anne à Richer et du programme français (*M à 6*) d'Ile-des-Chênes à Lorette et Saint-Norbert.



Shirley Loewen, la présidente de la commission scolaire. Sauf Saint-Adolphe.

Neuf comités de révisions avaient été constitués en octobre 1985 afin d'étudier le contre-rapport des commissaires d'écoles. Les neufs comités (*Woodridge, La Broquerie Secondaire, Richer, Sainte-Anne School, Dawson Trail School à Lorette, École Gabrielle-Roy d'Ile-des-Chênes, Saint-Adolphe School, La Salle et l'école Blackmore de la colonie d'Huttérites*) ont soumis leurs propositions en mars 1986.

"Le message qu'on a eu des parents a été assez clair," suggère le commissaire Gilles Saindon. "Les programmes doivent rester dans les villages. C'est ce qui va inciter les personnes à venir s'établir dans un centre."

"Les parents exigent que les enfants puissent rester chez eux. Ils ont indiqué que ça leur fait rien de payer plus de taxes, d'abord qu'ils reçoivent les services. Les parents voient les coûts comme étant un investissement plutôt qu'une dépense."

Ainsi, la commission scolaire a accepté telles quelles les suggestions des neufs comités de révision (***voir: La nouvelle Seine en résumé***).

"C'est essentiellement le statu quo," confirme Shirley Loewen, présidente de la commission scolaire, "sauf pour l'école de Saint-Adolphe. Les parents ont indiqué qu'ils souhaiteraient maintenir le programme anglais. Alors il sera maintenu."

Un dossier de
Lucien CHAPUT

La seule victime de la rationalisation des programmes scolaires a été le programme d'immersion au niveau secondaire. Le contre-rapport des commissaires avait prévu l'établissement d'un secondaire régional immersion à Saint-Adolphe.

"Le réaménagement aurait certainement permis l'établissement d'une école régionale pour le programme d'immersion," explique Gilles Saindon. "Les parents ont résisté fortement. Il va falloir repenser à la question."

"Présentement, on n'a pas le nombre pour justifier un secondaire en immersion. Il n'y a pas assez d'élèves pour un secondaire viable, bien qu'on prévoit une nouvelle construction à Lorette pour le programme d'immersion."

Pas que le programme d'immersion au secondaire a été mis aux oubliettes. La division scolaire discutera de possibles ententes avec les divisions avoisinantes, Saint-Vital pour la région ouest de la Seine; et Transcona-Springfield pour les élèves de Lorette, Sainte-Anne et Richer.

De plus, trois réunions publiques (*7 mai à Sainte-Anne, 14 mai à Saint-Norbert, et le 28 mai à Lorette*) auront lieu pour discuter du contenu du programme d'immersion et de l'avenir de l'immersion au niveau secondaire.

La Seine en résumé

Finalement, la question de la rationalisation des programmes scolaires de la Seine a été réglée pour les cinq prochaines années.

La commission scolaire a déposé un avis de motion à la réunion du 28 avril. Il ne reste qu'à l'adopter formellement à la prochaine réunion de la commission prévue pour le lundi 12 mai.

Voici, par village, les programmes offerts jusqu'à la prochaine décennie.

Ile-des-Chênes. Ile-des-Chênes School offrira le programme anglais (*M à 12*) et le programme immersion (*M à 9*). Le programme français (*M à 12*) sera offert au Collège régional Gabrielle-Roy. Cette école sera dorénavant nommée l'École Gabrielle-Roy.

La Broquerie. La Broquerie Elementary offrira le programme anglais (*M à 9*). L'école Saint-Joachim (*M à 8*) et le secondaire français seront réunis sous un même toit à La Broquerie en une école française dès septembre 1987. L'école portera le nom: École Saint-Joachim.

La Salle. Pour l'année 1986-87, le programme anglais (*M à 5*) sera offert à l'école La Salle. Pour les années 1987-88 à 1990-91 inclusivement, le programme anglais, de la maternelle à la sixième, sera offert à condition que l'inscription se maintienne à un minimum de 50 élèves.

Lorette. Pour les années 1986-87 et 1987-88, l'école Dawson Trail offrira le programme anglais (*M à 6*) et le programme d'immersion (*M à 6*). Le collège secondaire Lorette Collegiate offrira le programme anglais (*7 à 12*) et le programme d'immersion (*7 à 9*). L'école Lagimodière offrira le programme français (*M à 12*).

Pour loger

La commission scolaire propose de construire, pour l'année 1988-89, un édifice distinct pour loger le programme d'immersion (*M à 9*).

Richer. Pour la période allant de 1986-87 à 1990-91, l'école de Richer offrira le programme anglais (*M à 9*) et le programme d'immersion (*M à 6*).

Saint-Adolphe. L'école de Saint-Adolphe offrira le programme d'immersion (*M à 9*) et le programme anglais (*M à 9*). Le programme anglais sera maintenu à condition que les regroupements de classes (*maximum de deux années scolaires par classe) ne comptent pas moins de quinze élèves.*

Sainte-Anne. Pas de changements. Pour les cinq prochaines années, le complexe scolaire de Sainte-Anne offre les trois programmes: français (*M à 12*), anglais (*M à 12*) et immersion (*M à 9*).

Saint-Norbert. Pas de changements. Le programme français (*M à 9*) sera offert à l'école Noël-Ritchot, le programme anglais (*M à 12*) sera offert à Parc La Salle School et Saint-Norbert Collegiate; et l'immersion (*M à 9*) à l'école Saint-Norbert Immersion.

Woodridge. Le programme anglais (*M à 9*) sera offert à l'école de Woodridge pour les cinq prochaines années à la condition que le nombre d'élèves ne diminue pas à moins de 50 élèves.

Le téléphone coûtera-t-il moins cher?

Le gouvernement provincial a demandé au Manitoba Telephone System (MTS) de lui proposer une refonte du mode de tarification téléphonique. Les pétitionnaires d'Ile-des-Chênes seront peut-être mieux servis.

Les habitants d'Ile-des-Chênes, comme ceux de Lorette, réclament une ligne les reliant directement à Winnipeg pour ne plus avoir des factures de téléphone "d'au moins 50$ ou comme pour la plupart de 180$ chaque mois".

"Nous n'avons aucun service ici, explique Louise Wagner, une résidante d'Ile-des-Chênes, ni docteur, ni hôpital. Dès qu'on a besoin de quelque chose et qu'on décroche le téléphone, on est obligé de passer par l'interurbain".

"Il y a 3 000 personnes dans le district, mais pas de services", ajoute-t-elle. "Nos raisons sont aussi valables que celles qui ont conduit à inclure Headingley dans le district de Winnipeg", estime Louise Wagner.

Au MTS comme au gouvernement, on reconnaît qu'il y a bien un problème pour les villages démunis à la limite de Winnipeg ou de Brandon.

Al Mackling, le ministre chargé des télécommunications, a d'ailleurs envoyé une lettre au MTS lui demandant d'étudier un nouveau découpage des districts téléphoniques, d'établir peut-être des zones de tarification un peu plus vastes pour ne pas léser les petits villages.

Glen Schneider, responsable des relations publiques au MTS, affirme que le système doit être "entièrement reconsidéré, mais qu'il convient, en la matière, de rester prudent".

Plusieurs solutions peuvent être envisagées, allant d'un agrandissement des districts à la création d'un forfait pour les communications interurbaines. Tout est possible et le MTS fera ses propositions durant l'été.

Toute solution peut avoir des effets pervers. Ainsi, un système trop avantageux pour les liaisons avec Winnipeg risque de pénaliser les entreprises installées en dehors de la capitale manitobaine qui perdraient l'avantage de pouvoir être appelées gratuitement.

Inversement, un coût trop élevé des appels interurbains n'incite guère les entreprises à s'installer en dehors de Winnipeg. "C'est donc compliqué et nous devons faire très attention", résume Glen Schneider.

Une petite victoire pour Gabrielle Roy



À l'avant-plan, Jacques Trudeau, président du Comité de parents.

"Lorsque le Collège régional Gabrielle-Roy avait été proposé pour Ile-des-Chênes," explique Jacques Trudeau, président du Comité de parents d'Ile-des-Chênes, "on avait voulu une maternelle à douze. Aujourd'hui, on est arrivé à l'avoir. C'est un acquis."

En septembre 1985, la commission scolaire avait proposé de transférer, dès septembre 1987, les élèves du programme français (M à 6) d'Ile-des-Chênes, à l'école Lagimodière (Lorette) ou à l'école Noël-Ritchot (Saint-Norbert).

Le comité de révision chargé d'étudier la proposition des commissaires, a recommandé, en mars, que le programme français (M à 6) soit offert au Collège régional Gabrielle-Roy. Dans leur rapport final rendu public le 28 avril, les commissaires d'écoles se sont montrés du même avis. Le programme français de la maternelle à la douzième sera offert dans une même école.

"On a pris ça comme une petite victoire," poursuit Jacques Trudeau. "La seule chose qu'on ne sait pas encore, c'est quand ça aura lieu. Ça va prendre des classes portatives. C'est sans doute ça qu'on va avoir. C'était ça qu'on avait demandé."

Le nombre augmentera

"Au point de vue de la communauté," ajoute le président du comité de parents, "c'est un atout pour Ile-des-Chênes. D'ici un an, il va y avoir 143 lots résidentiels à vendre à Ile-des-Chênes. Si on peut dire aux gens qu'on a une école française offrant la maternelle à 12, c'est quelque chose qui va les inciter à venir s'y installer. À long terme, le nombre d'élèves va augmenter."

Lucien CHAPUT

La Caisse populaire sort du trou

La Caisse populaire a remonté la pente en 1985 en dégageant un bénéfice de 20 242$ (*sensiblement équivalent à celui de 1984*) lui permettant de porter le montant de ses réserves à 3 897$ et de boucher le trou de 16 345$ enregistré en 1984.

Norman Barnabé, directeur de la Caisse d'Ile-des-Chênes, apporte plusieurs explications à ce bon résultat.

Serrer la ceinture

D'abord, une hausse continuelle de l'actif. Il s'est accru de 10,2 pour cent au cours de l'année dernière, pour atteindre au 31 décembre près de 4 millions de dollars.

Ensuite, la Caisse s'est un peu serré la ceinture en maintenant l'augmentation de ses dépenses d'opération (*frais de fonctionnement*) dans des limites raisonnables: +4,7 pour cent.

Prêt douteux

Enfin, la Caisse n'a accordé aucun prêt douteux.

Les prêts n'ont d'ailleurs augmenté que de 6,5 pour cent et se sont montés à 3 503 079$ en 1985. Les dépôts ont progressé, eux, de 9,8 pour cent et totalisaient 3 774 754$.

Pour mieux contrôler l'attribution des prêts, le comité de crédit a été restructuré et n'est plus composé de personnes extérieures au Conseil d'administration puisque trois administrateurs siègent dorénavant avec le directeur.

Lors de la 41e assemblée annuelle de la Caisse le 28 avril, le projet coopératif associant la Coopérative de Saint-Léon, la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes et un développeur local a été approuvé. La mise en chantier de onze maisons à Ile-des-Chênes va commencer prochainement. Il est probable qu'une des bâtisses soit achevée en juillet.

La Caisse populaire va poursuivre sa politique de formation des jeunes, en embauchant une stagiaire durant l'été, mais aussi dans le courant de l'année scolaire.

Le nouveau conseil d'administration se compose de Paul Fenez, Sylvio Laflèche, René Perreault, Aline Trudeau et Paul Vandal.

Trois prix d'entrée de 50$ chacun ont été attribués lors de la réunion à Angèle Lacroix, Lucie Saint-Laurent et Jacques Turenne, trois des 58 sociétaires assistant à l'assemblée annuelle, sur les 1 040 que compte la Caisse.

Stéphane JARRE

Un 45e anniversaire oublié

C'est la Coop qui a sauvé le village

"C'était une question de vie ou de mort pour Saint-Léon", affirme sans ambages Hector Labossière, un des fondateurs de la coopérative le 26 avril 1941.

Il y a 45 ans, "le village était presque moribond, maintenant il est prospère", déclare l'octogénaire: "C'est pas croyable comme ça a réussi!"

Hector Labossière, à l'époque fermier, s'est dépensé sans compter pour que la Coopérative fonctionne. Il a payé de sa personne et de sa poche.

SAINT-LÉON

"Il y avait des réunions à tout instant et ce sont des bénévoles qui ont entrepris d'aménager le local."

Il voulait "aider personnellement la place pour que les jeunes puissent travailler à Saint-Léon". Et puis dans ces années-là, il fallait toujours se rendre dans les autres villages alentours pour ses courses, à Somerset, à Manitou. Le petit magasin Leblanc ne vendait que très peu de choses.

À la Coopérative, on vendait de tout: du linge, du fioul, de l'épicerie. Le gérant, Joseph Grenier, un jeune de Saint-Léon, avait "transformé son vieux char pour en faire un petit truck capable de transporter deux ou trois barils de gazoline" (*45 gallons chacun*).



Hector Labossière: "La coopérative a complètement changé le village".

Autre détail illustrant les modestes débuts de la Coopérative: Joseph Grenier a dû lui-même avancer la somme de cinq dollars pour alimenter la petite caisse. Et pourtant, "ses gages n'étaient pas bien élevés".

Les produits n'étaient pas vraiment moins chers, mais les membres touchaient des dividendes à la fin de l'année: "c'était pas bien fort quand même", se souvient Hector Labossière.

La première année, la Coopérative, qui ne comptait que 25 membres, a réalisé un bénéfice de 568$ et avait vendu pour 6 310,95$ de marchandises.

La première assemblée générale a élu Hector Labossière, Octavien Bergeron, Adrien Grenier, Joseph Grenier et Rodrigue Lussier au comité de direction, Félix Grenier, René Martel et le Père Simon Nivon étant membres du comité de surveillance.

Avec la prospérité, la Coopérative a pu se lancer dans l'immobilier, a acheté des maisons notamment "celle des Soeurs, et a construit des suites". Elle a aussi repris la Coopérative de Somerset qui battait de l'aile.

Aujourd'hui, le directeur Raynald Labossière rappelle que la Coopérative de Saint-Léon compte une centaine d'employés...

Stéphane JARRE

1985: une mauvaise année pour Louis Riel

Mauvaise année pour la Caisse populaire Louis-Riel: l'exercice 1985 s'est soldé par un déficit, l'activité s'est ralentie et les dépôts ont diminué.

Pourtant, le nombre de sociétaires est demeuré stable et frise le demi-millier.

SAINT-LAURENT

"Nous avons connu des problèmes de gérance en 1985, explique Shirley Bruce, responsable de la Caisse Louis-Riel depuis l'été dernier, et puis de mauvais prêts ont été accordés".

L'actif est tombé de 660 230$ en 1984 à 586 787$ l'an dernier. Une baisse de plus de 11 pour cent. Du coup, l'année 1985 s'est achevée sur un déficit de 3 380$ et il a fallu puiser dans les réserves pour le combler. Au 31 décembre, les provisions n'étaient plus que de 14 000$.

Le total des dépôts en 1985 (516 735$) est inférieur de 10,7 pour cent à celui de 1984. En revanche, les prêts ont continué à croître (de 17,7 pour cent) et se sont montés à 516 735$. Malheureusement, certaines créances étaient mauvaises.

Pour redresser cette situation, la Caisse Louis-Riel reçoit l'aide de celle d'Élie. La Caisse est dorénavant plus vigilante sur les crédits et encourage les épargnants. Une politique qui commence à porter ses fruits puisque en ce début d'année, le montant perdu a été pratiquement récupéré.

John Dick (président), Joseph Colliou (vice-président), David Garrau (sociétaire), Leslie Schars et Gédéon Lavallée sont les cinq membres du conseil d'administration.

Trois des 27 participants à la réunion annuelle du 29 avril ont gagné 25$ chacun: Charlene Dumont, Marcel Lavallée et Emmanuel Schon.

Stéphane JARRE

LA SEINE

Nouveaux directeurs et honoraires

La division scolaire de la Rivière Seine a annoncé la nomination de deux nouveaux directeurs d'écoles pour l'année 1986-87. Un concours pour en trouver un troisième a été réouvert.

Dave Pierson, enseignant à l'école La Vérendrye à Woodridge depuis 1978, a été promu directeur de cette école. Il succède à Armelle DéGagné, directrice de l'école de Woodridge depuis 1984, qui prend sa retraite à l'automne.

Ron LeDoyen, enseignant à Saint-Norbert Collegiate assumera la direction de l'école de Richer. Il succède à Georges Prescott, nommé directeur de l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert.

La division Seine n'a pas encore trouvé de remplaçant pour Normand Lavack, directeur de l'école d'immersion de Sainte-Anne depuis 1984. Normand Lavack enseignera les maths et les sciences au secondaire français de La Broquerie en septembre 1986.

À cette même réunion de la commission scolaire tenue mardi 28, les commissaires ont établi leurs honoraires pour l'année à venir. Les montants des honoraires sont: 4 272$ par année pour le président, 3 486$ pour le vice-président et 3 432$ par année pour les autres commissaires. Soit une augmentation de trois pour cent sur les honoraires de l'an dernier.

En plus, les commissaires pourront recevoir 25 cents par kilomètre pour les frais de déplacement et 8$ de l'heure pour la deuxième réunion régulière de chaque mois et les réunions de comité.

Lucien CHAPUT

LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

demande d'ordonnance présentée à la Régie des services publics par la ICG Utilities (Manitoba) Ltd., autorisant l'augmentation du prix du gaz

La Régie des services publics (la "Régie") tiendra une audience publique le lundi 16 juin 1986, à 9 h, au Victoria Inn, 3550, avenue Victoria ouest, à Brandon au Manitoba. L'audience se prolongera aussi longtemps qu'il sera nécessaire. L'ICG Utilities (Manitoba) Ltd. (la "Compagnie") s'adresse à la Régie en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant l'augmentation du prix du gaz que distribue la Compagnie à ses clients dans les concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. Cette augmentation porterait sur tout le gaz consommé à compter du 1er septembre 1986.

La Compagnie demande en même temps l'autorisation de la Régie relativement aux points suivants:

1. la base des tarifs semi-annuelle, le pourcentage de profit, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction de 1985, année de référence;
2. un pourcentage général de profit de 13,59 pour cent, ainsi qu'un pourcentage de profit sur les capitaux propres de 14,25 pour cent (comparativement au pourcentage général de profit permis actuellement qui est de 12,85 pour cent et au même pourcentage de profit permis sur les capitaux propres qui est de 14,25 pour cent).

La Compagnie subit chaque année des pertes d'environ 2,4 millions de dollars (montant rectifié). Pour recouvrer entièrement ces pertes, elle aurait besoin d'une augmentation de 3,6 pour cent (pourcentage rectifié) de ses revenus.

Le tableau suivant donne, par secteur, les prix actuels et les prix majorés tels que les a soumis la Compagnie, pour les résidences et les petites entreprises (petits consommateurs) et les grandes entreprises ou gros consommateurs:

Petits consommateurs	**Prix actuel**	**Prix majoré**
Secteur de Brandon		
Premier volume de mille pieds cubes par mois	6,193 $	6,20 $
Chaque volume de mille pieds cubes supplémentaire	4,213	4,71
Frais minimums mensuels	10,50	10,75
Secteur du Sud-est		
Premier volume de mille pieds cubes par mois	8,173	8,50
Chaque volume de mille pieds cubes supplémentaire	4,213	4,71
Frais minimums par mois	10,50	10,75
Secteur desservi par l'ICGUL		
Premier volume de mille pieds cubes par mois	10,573	10,75
Chaque volume de mille pieds cubes supplémentaire	4,603	4,71
Frais minimums par mois	10,50	10,75
Gros consommateurs	**Prix actuel**	**Prix majoré**
Secteur de Brandon et du Sud-est		
- Frais fixes mensuels	21,00 $	21,00 $
- Taxe unitaire	3,992 par m p³	4,35 par m p³
- Frais minimums mensuels	21,00	21,00
Secteur desservi par l'ICGUL		
- Frais fixes mensuels	-	21,00
- Deux premiers volumes de mille pieds cubes par mois	21,50	-
- Taxe unitaire	-	4,35 par m p³
- Taxe par volume de mille pieds cubes	4,366 par m p³	-
- Frais minimums mensuels	21,00	21,00

La Compagnie propose également de modifier les prix du gaz et la structure tarifaire qui s'appliquent à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. Ces modifications auront des conséquences diverses selon les clients. Certains connaîtront une hausse de prix du gaz pouvant atteindre 7,9 pour cent et d'autres une baisse pouvant aller jusqu'à 4,5 pour cent. Dans l'ensemble, l'augementation moyenne du prix du gaz sera de 1,49 pour cent. Dans cette catégorie de clients, la Compagnie connaîtra une augmentation de ses revenus nets de 524,502 dollars, ce qui couvre 22 pour cent de ses pertes totales en revenus. La Compagnie propose également de pénaliser en cas de retard dans les paiements les clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. La pénalité s'élèverait, dans le cas de chaque retard, à 1,5 pour cent du montant dû. Pour le moment, ne sont pénalisés que les petits et les gros consommateurs, et la Compagnie propose d'imposer une pénalité de retard à tous les consommateurs.

À la suite de ces hausses, le consommateur qui utilise 140 mille pieds cubes par an pour chauffer sa maison et l'entreprise qui utilise 2 millions de pieds cubes par an, verront leurs frais augmentés comme suit:

Résidences	**Frais annuels actuels**	**Frais annuels majorés**	**Hausse en dollars**	**Hausse en pourcentage**
Secteur de Brandon	613,58 $	677,28 $	63,70	10,38
Secteur du Sud-est	637,34	704,88	67,54	10,60
Secteur desservi par l'ICGUL	716,06	731,88	15,82	2,21
Entreprises				
Secteur de Brandon	8 236,00 $	8 952,00 $	716,00	8,69
Secteur du Sud-est	8 236,00	8 952,00	716,00	8,69
Secteur desservi par l'ICGUL	8 885,22	8 952,00	66,78	0,75

On peut se procurer les détails de la demande, de la nouvelle structure tarifaire et de l'étude de répartition du coût au bureau de la Compagnie à Brandon, 1610, avenue Rosser, Brandon (Manitoba), R7A 5Z1, et à Winnipeg, 444, avenue St. Mary, pièce 600, Winnipeg (Manitoba), R3C 3T1, ainsi qu'à la Régie des services publics, 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba), R3C 3L6. Toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie devraient se procurer les détails de la demande présentée par la Compagnie. Conformément à l'ordonnance de la Régie nº 56/85 du 20 mars 1985, toute personne, compagnie ou corporation qui voudrait intervenir auprès de la Régie en rapport avec la demande de la Compagnie, assister à l'audition des témoins, apporter certaines preuves ou faire un exposé, est priée de signifier son intention au soussigné et de remettre à la Régie une formule d'inscription dûment remplie, au plus tard le 14 mai 1985. (On peut se procurer les formules dans les bureaux de la Régie.)

Les parties qui ne désirent que parler à la Régie ou présenter un mémoire sont de simples participants et devraient informer le secrétaire de la Régie de leur intention d'intervenir, au plus tard le 11 juin 1986.

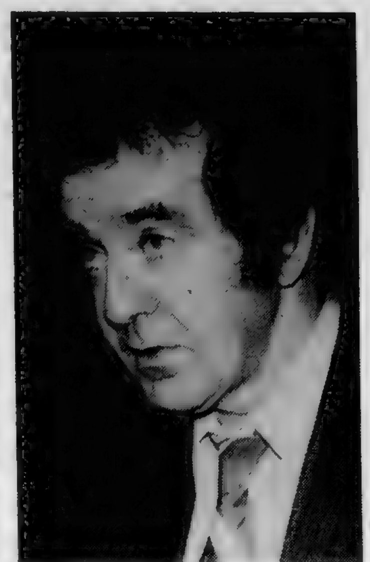
FAIT le 17 avril 1985

G.O. Barron
Secrétaire
Régie des services publics du Manitoba
405, av. Broadway, pièce 1146
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

PROVINCE

Une explication du néo-péquisme

Le poète, journaliste et député du Parti Québécois Gérald Godin a donné sa version du "néo-péquisme" lorsqu'il a pris la parole au colloque "Demain, la francophonie en milieu minoritaire?" organisé par le Collège universitaire de Saint-Boniface.



L'ex-ministre péquiste Gérald Godin

Le néo-péquisme, c'est la nouvelle attitude adoptée par le Parti Québécois. Un changement rendu nécessaire parce que le référendum de mai 80 a démontré "que les Québécois veulent rester Canadiens".

C'est donc dans une perspective canadienne que l'ancien ministre péquiste veut "bâtir la toile d'araignée des francophones" en soulignant "la nécessité d'un front commun".

Le droit au travail

Gérald Godin estime que si les politiciens fédéraux sont sincères dans l'établissement d'un Canada bilingue, un amendement doit être apporté à la Charte des droits et libertés fédérales pour "reconnaître le droit au travail en français".

"Il n'y a pas d'autre solution pour que le français reste une réalité vivante" a souligné l'ex-responsable de la Loi 101, qui a fait du français la langue de travail au Québec.

Pour lui, l'assimilation des francophones hors Québec s'explique parce qu'ils doivent "laisser la langue au vestiaire. Ils renoncent à leur culture quand ils vont à la job le matin."

Aussi "pour rendre possible la vie communautaire", les francophones hors Québec doivent disposer d'institutions, au même titre que les Anglo-Québécois (*en matière de santé, communication, loisirs, éducation*).

Bernard BOCQUEL

AJOUT

Dans la liste des gagnant(e)s de l'Expo-sciences, il manquait le nom de Darren Dilay, élève de 9e année à l'école Centrale de Transcona, qui a reçu une médaille d'argent pour son travail sur l'homme dans l'espace, présenté à l'Expo-sciences 86.

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

Une réunion de la Commission des licences

aura lieu le lundi 30 juin 1986 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la règlementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 23 mai 1986 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

PROJET ÉTUDIANTS-ANIMATEURS

Le Conseil jeunesse provincial inc. est à la recherche d'un(e) assistant(e) coordonnateur(trice) du projet Étudiants-animateurs, à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION: le 1er juin 1986

RESPONSABILITÉS:

- travaille en étroite collaboration avec le (la) coordonnateur(trice) du projet;
- aide à la formation des participant(e)s du projet;
- voit au bon fonctionnement du projet Étudiants-animateurs

QUALIFICATIONS REQUISES:

- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- bonne connaissance du milieu franco-manitobain et des jeunes qui y vivent

SALAIRE: selon les qualifications

TOUT(E) CANDIDAT(E) INTÉRESSÉ(E) À CE POSTE DOIT SOUMETTRE SON CURRICULUM VITAE AVANT LE **16 MAI 1986** AU:

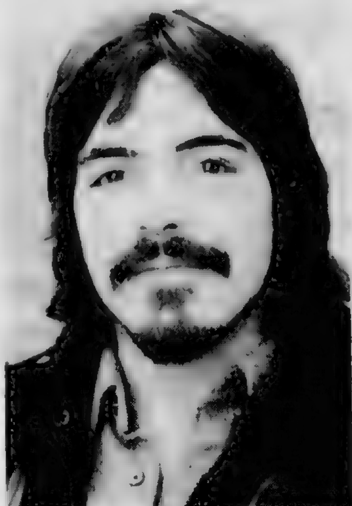


Directeur général
Conseil jeunesse provincial inc.
116-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

Pour les parents, la culture d'abord

"On veut mettre l'accent sur les activités culturelles," explique Robert Freynet, président du Comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes. "On veut rendre les activités en français le fun."

Comment s'y prendre? En organisant toute une gamme d'activités au courant de l'année. Un atelier du Père Noël, en participant au Festival Théâtre Jeunesse, Expo-sciences, en organisant un mini Festival du Voyageur, ou en louant des reproductions de toiles de la Galerie d'art de Winnipeg.



Robert Freynet, président du Comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

C'est ce genre d'activités qu'a énuméré Robert Freynet (*lors de l'assemblée annuelle du comité de parents tenue jeudi 24 avril*) dans son rapport de président. En plus, le Comité de parents a défrayé en partie les coûts d'un voyage à Ottawa d'un étudiant, Jean-Marc Ruest.

Le Comité de parents va aussi défrayer les coûts d'une journée de réflexion pour les 17 finissants de cette année. Cette journée sera animée par le Centre de conseillers des Clercs de Saint-Viateur à Saint-Boniface.

Toutes ces activités coûtent quelques chose, précise Robert Freynet. Ainsi le Comité va certainement maintenir sa journée de ventes de chiens-chauds, une activité qui, avec la participation des élèves au Marche-fonds de Francofonds l'an dernier, a apporté 3 OCO$ aux caisses du Comité.

Lors de cette même réunion, quatre nouveaux membres ont été élus au Comité de parents. Il s'agit de Suzanne Desrosiers, Lucille Fiola, Paul Ruest et Lise Dupuis. Lui et elles remplacent Lina Chaput, Odile Serceau, Nocole Freynet et Yolande Perrin qui ont terminé leur mandat.

Les autres membres du conseil d'administration sont: Robert Freynet, Jean-Jacques Serceau et Lucienne Choquette. Le nouvel exécutif sera nommé à la prochaine réunion du Comité, vraisemblablement à la fin du mois.

Lucien CHAPUT

LA SALLE

La Caisse populaire continue sur sa lancée

La 33e assemblée annuelle de la Caisse populaire de La Salle, tenue le 28 avril, a été plus réjouissante pour les sociétaires que celles d'il y a deux ou trois ans: la Caisse se porte de mieux en mieux.

Certes, son bénéfice en 1985 a chuté d'un tiers par rapport à 1984, mais il s'est tout de même monté à 26 110$. Et l'année 86 s'annonce fructueuse. La Caisse a pu ainsi porter ses réserves à 66 558$.

"Il y a deux ou trois ans, l'actif était de 2 millions de dollars et les réserves déficitaires", rappelle Raymond Cormier, directeur de la Caisse de La Salle. "Nous avons dû réagir à la concurrence des banques de Winnipeg. 90 pour cent des gens de La Salle font affaire en ville, nous en avons tenu compte en changeant notre politique, en proposant des taux d'intérêt compétitifs et en modérant les frais des services proposés aux clients", explique Raymond Cormier.

Ainsi, en juillet 84, la Caisse s'est informatisée, et depuis 1985, les clients peuvent effectuer des dépôts de nuit. "Maintenant, nous espérons installer un distributeur automatique de billets (ATM)".

Un bond

La Caisse de La Salle se porte suffisamment bien pour penser à embaucher, d'ici un an ou deux, une personne supplémentaire.

L'actif a en effet augmenté de 16 pour cent en 1985 pour se fixer à 4 157 250$. Les 5 millions devraient être atteints à la fin de l'année, estime Raymond Cormier.

La Caisse a accordé 3 744 000$ de prêts en 1985, en augmentation de 18,6 pour cent. Les dépôts ont aussi fait un bond de 17,6 pour cent pour totaliser un peu plus de 3 914 000$.

Les administrateurs envisagent l'avenir avec sérénité et étudient la possibilité de reverser une ristourne sur les bénéfices de 1986.

Enfin, depuis le début du mois, la Caisse propose un compte chèque épargne qui allie les avantages du compte chèque et la rémunération des dépôts.

Le Conseil d'administration comprend 7 membres: Aurèle Robert (président), Gérald Arbez (vice-président), Rachelle Cahill, Gérard Girardin, Gérard Poirier, Claude Lavallée et Henri Ritchot.

Stéphane JARRE

La nouvelle école s'appelle Saint-Joachim

LA BROQUERIE

"Disons qu'il y a eu beaucoup de temps perdu à se préparer pour les réunions," évalue Raymond Boily, président du Comité de parents de l'école de La Broquerie. "D'une autre façon, ça nous a forcé à regarder de plus près ce qu'on avait. Et de l'apprécier."

Après un an et demi d'études, la commission scolaire de la Rivière Seine a rendu son jugement. L'école Saint-Joachim (M à 8) et l'école secondaire française (9 à 12) seront hébergées sous un même toit dès septembre 1987.



Roland Gauthier. Un d'une dizaine de parents de La Broquerie ayant assisté à la réunion du 28 avril.

"Disons que c'était cette décision-là qu'on espérait," explique Raymond Boily. "On a conservé notre école secondaire. C'était ça notre objectif. On est satisfait de la décision."

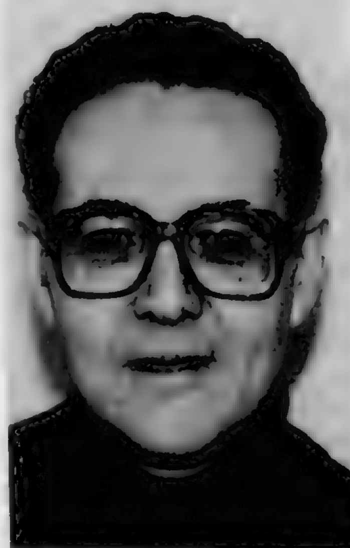
En septembre 1985, la division scolaire de la Rivière Seine avait placé le secondaire français à l'étude. Les commissaires avaient proposé de fermer le secondaire français de La Broquerie en transférant les quelques 55 élèves de La Broquerie à l'école secondaire de Sainte-Anne.

À la réunion de la commission scolaire du 28 avril, les commissaires ont donné un avis de proposition regroupant l'élémentaire français et le secondaire français dans un même édifice. La nouvelle école portera le nom d'École Saint-Joachim.

La fermeture de l'école secondaire "aurait été désastreuse", conclut Raymond Boily. "Perdre son école secondaire, c'est la fin d'un petit centre. La Broquerie n'aurait pas échappé à ce sort."

Lucien CHAPUT

SAINT-PIERRE



René Mulaire est le premier pharmacien francophone a avoir reçu en récompense pour services rendus à la communauté le "Bowl of Hygeia". Tous les détails la semaine prochaine.

La page de Bicolo

PORTUGAL



Aujourd'hui je t'amène visiter le PORTUGAL!

Le PORTUGAL est un tout petit pays situé tout à fait à l'est de l'Europe. Il est bordé par l'océan Atlantique à l'ouest et par l'Espagne à l'est.

Cette position géographique privilégiée favorisa les grands voyages d'explorations et de découvertes qui commencèrent au 15e siècle. Le prince Henri, surnommé le «Navigateur» fonda en ces années une célèbre école de navigation dont sortirent d'admirables marins qui firent du petit Portugal une des grandes puissances du monde.

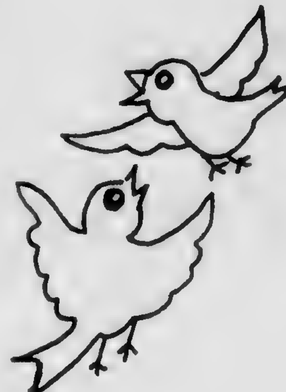
La **pêche** est l'industrie principale de ce pays et l'**agriculture** occupe 40 pour cent de la population. Les principales **ressources** agricoles sont le maïs, les céréales, les arbres fruitiers, les oliviers et les raisins.

Un **vin** de grande renommée, le Porto, est exporté à travers le monde.

L'**artisanat**, produits de dentelle et de faïence, est très populaire au Portugal.

LISBONNE: capitale du Portugal.

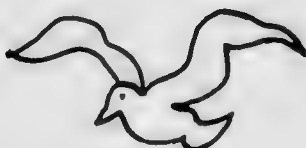
Au 16e siècle, Lisbonne était l'une des plus belles et plus prospères villes de l'Europe. Malheureusement, le 1er novembre 1755 un terrible tremblement de terre et un effroyable raz-de-marée dévastèrent presque entièrement la ville et détruisirent de magnifiques trésors artistiques. 50 000 Lisbonnais perdirent leur vie. Il n'y a jamais eu d'autres tremblements de terre depuis. Lisbonne fut toute reconstruite.



Superficie du pays: 91 630 km carrés

Population: 8,5 millions d'habitants
Religion: Catholique
Villes principales: Porto, Setubal, Braga, Coimbra, Amadora, Barreiro







Membre gagnante 7822
Denise Rouire 7 ans
Haywood (Manitoba)

SAIS-TU que le PORTUGAL est le plus grand producteur de liège au monde?

D'où vient le liège?

On obtient le liège à partir de l'écorce d'un arbre qu'on appelle le chêne-liège. On commence par enlever l'écorce de l'arbre lorsque celui-ci a environ 20 ans.

Neuf ans plus tard il est à nouveau «écorcé» et ainsi à tous les neuf ans. Un arbre-liège peut vivre au moins cent ans. Pour enlever l'écorce, on fait une entaille au pied du tronc et une autre sous les branches les plus basses. Ensuite on fait plusieurs coupures verticales et on enlève l'écorce.

Un arbre moyen donne environ 25 kilos de liège. L'arbre ne souffre pas du tout de ce traitement, au contraire, il semble en profiter.

Les écorces de liège sont ensuite bouillies jusqu'à ce qu'elles deviennent tendres.

Que fait-on avec le liège?

- des bouchons de bouteilles
- des flotteurs et des bouées de sauvetage
- des semelles de souliers
- des isolants pour les réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs
- sert aussi à insonoriser (couper le bruit) dans les hôpitaux, studios de radio et de télévision



Le nom de la capitale du PORTUGAL est écrite sur ces poissons L'as-tu trouvé?

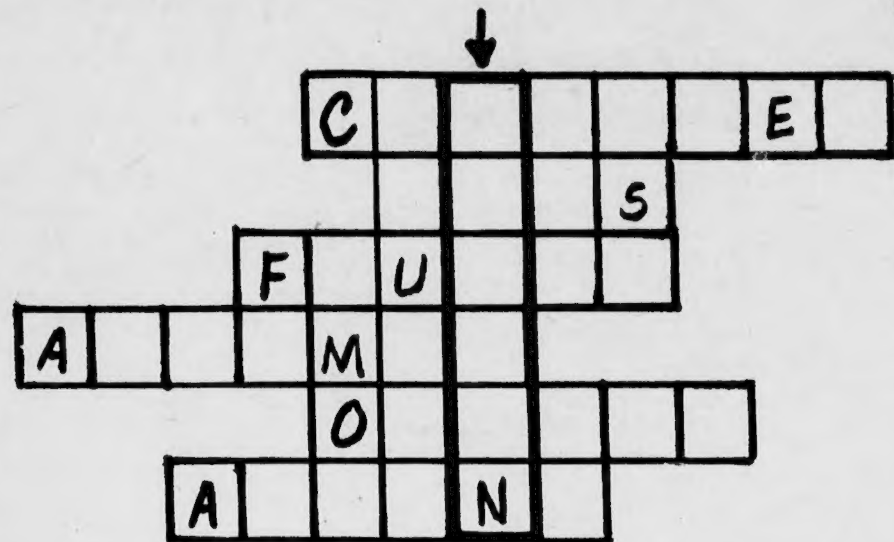
Colorie Joao qui pêche sardines, thons et morues qui sont exportés dans beaucoup de pays

MOT CACHÉ

Dans la grille se cachent certains produits agricoles du Portugal.

Trouve aussi avec quoi l'on fait le Porto.

1. Plantes qui servent à l'alimentation
2. Légume qui forme des épis
3. Délicieux comme dessert
4. Nom désignant les oranges, citrons, pamplemousses, etc...
5. Fruits de l'olivier
6. Céréale avec laquelle l'on fait le gruau



Réponses

Mot caché - Raisin
Céréales
Maïs
Fruits
Agrumes
Olives
Avoine

Concours du printemps

Tu me fais un beau ballon «Montgolfier». Tous les participants recevront une «soucoupe volante Bicolo» (frisbie). J'aurai aussi de beaux prix! Regarde La Liberté du 25 avril pour les détails. Le concours se termine **le 15 mai**.

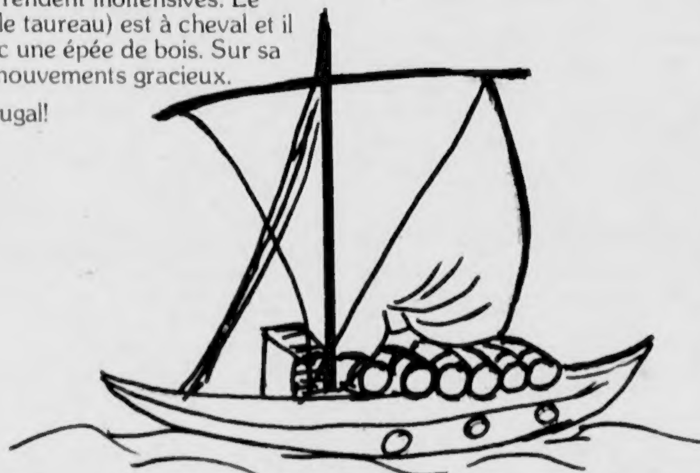
(Fais-le tout de suite!)

LA CORRIDA...

On appelle la corrida cette lutte de taureaux. Tout comme en Espagne, les «corridas» sont très populaires au Portugal. Mais contrairement aux Espagnols, les Portuguais en font un jeu sans effusion de sang. Voici comment: les cornes des taureaux sont enveloppées de gaines de cuir qui les rendent inoffensives. Le «Torero» (l'homme qui se bat contre le taureau) est à cheval et il fait semblant d'abattre le taureau avec une épée de bois. Sur sa monture il exécute toutes sortes de mouvements gracieux.

C'est le jeu des grandes fêtes au Portugal!





Ces barques à voiles carrées sont chargées de tonneaux contenant le précieux vin de Porto, exporté partout dans le monde mais surtout en Angleterre.

Nécrologie

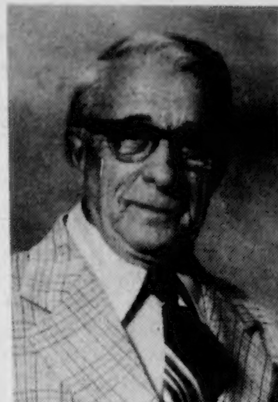
Soeur Hermance LUSSIER (s.g.m.)

Doucement Soeur Hermance Lussier, s.g.m. s'est éteinte le 23 avril 1986 à 17h40 à la Maison provinciale des Soeurs Grises. Née le 6 septembre 1902 à Mariapolis (Manitoba) elle se consacra au Seigneur le 15 août 1926.

Suite à sa profession religieuse, Soeur Hermance Lussier a fait son école normale. Comme institutrice elle exerça l'apostolat de l'enseignement pendant quarante ans à Saint-Norbert, La Broquerie, St-François-Xavier et Berens River (Manitoba). Après avoir quitté l'enseignement le 7 juin 1967, elle trouva différentes manières de continuer son apostolat, surtout comme aide secrétaire à l'Institut de Pastorale de Saint-Boniface et comme associée en pastorale au Foyer Youville à Ste-Anne-des-Chênes.

Soeur Hermance Lussier laisse dans le deuil un frère, Firmin Lussier de Mariapolis; quatre soeurs: Mme Grégorine Boucher de Montréal, Mme Juliette Normandeau de Winnipeg, Mme Joseph (A.) Lussier de Ste-Brigitte-de-Laval (Québec) et Soeur Isabelle Lussier, religieuse du Précieux-Sang à St-Boniface, et plusieurs neveux et nièces parmi lesquels figure Soeur Dolorès Lussier, également Soeur Grise.

La célébration de la parole a eu lieu à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface le 25 avril 1986 à 11h00. La messe de la résurrection a été célébrée le même jour, à 14h00 au même endroit.



Hildège SABOURIN

Décédé paisiblement le 6 avril 1986 à l'hôpital Victoria de Winnipeg après une longue maladie à l'âge de 80 ans, Hildège Sabourin, de 1049, avenue Mamahan, Fort Garry, époux bien-aimé de Olive (née Demers).

Autrefois de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Norbert, il était père dévoué de sept enfants dont quatre garçons: Roger et Denise de St-Adolphe, Ernest de Abbotsford (C.-B.), Marcel de Calgary (Alberta); 2 filles: Lilianne et Gilles Dorge de St-Norbert, Laurette et Paul Brémault de Penticton (C.-B.)

Il laisse aussi dans le deuil deux brues: Irène et Suzanne Sabourin de Winnipeg; 37 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants; 2 soeurs: Mme Yvonne Gagné de St-George et Mme Annette Glenn de Winnipeg; cinq beaux-frères et six belles-soeurs: Mme Germaine Sabourin de St-Pierre, Edmond et Amanda Demers de Oakwood (N. D.), Ernest et Hilda Demers de Peace River (Alberta), Olive et Jeanne Demers de St-Boniface, Georges et Lucille Demers de Haywood et Joseph Robidoux de Phoenix (Arizona); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières furent récitées en la Chappelle funéraire Desjardins par l'abbé Morand.

Les funérailles eurent lieu en la paroisse de St-Vital, Fort Garry, le 9 avril 1986. L'abbé Morand était le célébrant assité de l'abbé Pierre Gagné et l'abbé Paul Gagné, neveu du défunt.

L'inhumation eu lieu au cimetière de St-Norbert.

REMERCIEMENTS

Mme Sabourin et sa famille remercient sincèrement toutes personnes qui leur ont offert condoléance, sympathie, offrandes de messes, fleurs et visites durant sa maladie, ainsi que les dames du C.W.L. de la paroisse de Fort Garry.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$. Si possible tapé à la machine. **Date limite: le lundi.**

VIE SOCIALE

*Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.*

Naissances

Joël Édouard Joseph **Beaudette**, 8 livres 2 onces, le 26 mars à l'hôpital Victoria, fils de Gilles et Lorraine de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents: Rose-Aimée Beaudette de Saint-Jean-Baptiste; Philippe Bédard de Surrey, C.B.

Lisa-Ann **Comeault**, 5 livres 11 onces, le 24 avril à l'hôpital Saint-Boniface, fille de Gérald et Gabriella de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents: Charles et Émilie Comeault de Saint-Jean-Baptiste; Joseph et Aida Bauer de Winnipeg.

Baptême

Pierre Joseph Marc **Boucherat**, le 30 juillet 1985, fils de Thérèse (née Maris) et Marc Boucharat, baptisé en l'église du Sacré-Coeur le 6 avril 86. Parrain et marraine: Fernando Barros et Virginie Boucherat.

Décès

Gérald Henri Lagassé, fils de Raymond Lagassé et Alma Fenez, de Saint-Adolphe, décédé le 21 avril à l'âge de 31 ans.

Paul La Salle, de Saint-Boniface, décédé le 22 avril à l'âge de 82 ans.

Denis Cyrenne, époux de Lorette Cadieux, de Fannystelle, décédé le 24 avril à l'âge de 74 ans.

Soeur Clara Dubeau, Soeur Adoratrice du Précieux Sang, décédée le 24 avril à Saint-Boniface à l'âge de 85 ans.

Joseph Roch Alfred Dugas, époux de Enid Dugas, anciennement de Lorette et Inwood, décédé à Winnipeg le 26 avril à l'âge de 64 ans.

Joseph A. Dubé, époux de feue Ivy La Marche, anciennement de Plumas, décédé le 22 avril au Foyer Saint-Boniface à l'âge de 82 ans.

Benoît Dupuis, époux de Yvonne Lamoureux, anciennement de Sainte-Elisabeth, décédé le 21 avril à Winnipeg à l'âge de 69 ans.

François Foubert, époux de feue Anna Foubert, originaire de Montigny Sur-Sabre, anciennement de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 22 avril à Winnipeg à l'âge de 88 ans.

Soeur Hermance Lussier, Soeur grise de Montréal, originaire de Mariapolis, ayant enseigné à Saint-Norbert, La Broquerie, Saint-François-Xavier et Berens River, associée en pastorale au Foyer Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, décédée le 23 avril à Saint-Boniface à l'âge de 83 ans.

Charles Bédard, époux de Jan Picard, de Saint-Boniface, décédé le 26 avril à l'âge de 68 ans.

PARC WINDSOR



Gérard Therrien préside le comité chargé d'organiser la commémoration des 25 ans de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens (Parc Windsor). Avec Jeanne Therrien et leur fille sur la photo.

Un tour de l'horizon agricole

Depuis plusieurs années, les producteurs agricoles de la vallée de la Rouge étaient gâtés par des beaux mois d'avril qui leur permettaient de bien commencer les semis, et d'en finir vers la mi-mai.

De la façon que c'est parti cette année, il semble que les travaux de printemps devront s'étaler jusqu'en juin. Ce sera encore pire pour le coin de Beauséjour et d'Entre-les-Lacs, où il y a beaucoup de champs pas battus et bien d'autres avec des grosses traces pleines d'eau (*un souvenir de l'automne 85*).

La mauvaise température n'aide pas le moral des agriculteurs, déjà de très mauvaise humeur suite à la baisse des prix annoncés pour toutes les productions végétales en 1986.

Pour le blé et l'orge, c'est sûr: les prix initiaux fixés par le gouvernement pour la récolte 86 seront, en moyenne, près de 20 pour cent plus bas que pour la récolte de 1985.

Pour le canola et la graine de lin, c'est presque sûr: il y a un an, un producteur pouvait vendre du lin sur le marché des futurs à environ 9$ le minot pour livraison en décembre 1985; cette semaine ce même marché ne lui offre que 6$50 pour décembre 1986.

Pour les cultures spéciales (*pois, lentilles, moutarde, etc...*), les agriculteurs eux-mêmes risquent de faire chuter les prix, car ils se sont rués sur les contrats de production et pourraient causer une surproduction.

Ce qui enrage le plus les producteurs canadiens, c'est que le problème de surproduction de céréales et de graines oléagineuses ne peut pas être blâmé sur eux. La production canadienne n'a pas beaucoup changé depuis les années 60, mais en Europe de l'ouest, ce n'est pas le cas.

La politique agricole des pays du Marché Commun Européen, avec ses prix minimums garantis très élevés, a suscité depuis de nombreuses années une grosse augmentation de production qui a rendu l'Europe non seulement auto-suffisante, mais qui nécessite des subventions importantes pour exporter les surplus.

À coup de subventions

Par exemple, l'Europe accordait récemment une subvention de 115$ pour la tonne d'orge, alors que le prix d'achat au producteur canadien est inférieur à 100$ la tonne.

Les Américains semblent décidés à combattre les subventions à coup de subventions. Les États-Unis ont perdu une bonne part des marchés mondiaux pour le blé à l'Europe et les Américains essaient de reconquérir leurs (?) marchés avec de nouveaux programmes d'exportation comme BICEP. Cette guerre entre l'Europe et les États-Unis pourrait nuire aux marchés traditionnels du Canada, de l'Australie et de l'Argentine.



Florent BEAUDETTE

L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

COMMENTAIRE

Betteraves: un profit

Nous, les Canadiens, disposons de deux atouts qui pourraient être importants à long terme. D'abord, nous sommes apolitiques (*pas d'embargo, etc...*), donc nous restons fournisseurs sans pression politique.

Ensuite, nous sommes devenus presque le seul exportateur de blé de haute qualité, tandis que les gros concurrents et certains clients cherchent depuis plusieurs années à augmenter le volume de production aux dépens de la qualité. **Donc, même s'il y a de gros stocks de blé au total, il s'agit presque entièrement de blé de qualité inférieure**. Il semble qu'une récolte de blé de bonne qualité en 1986 se vendra en bon volume à un prix (*final*) raisonnable en 1986-87.

Pendant que la situation des céréales reste inquiétante, les producteurs de betteraves à sucre du Manitoba et de l'Alberta sont à l'aise pour au moins une autre année. Une entente entre le fédéral et les producteurs assure un profit pour cette année. Mais pour que l'accord continue après 1986, il faudra que la province y participe; et jusqu'à maintenant, le ministre de l'agriculture Billie Uruski ne semble pas intéressé.

En somme, l'agriculture canadienne se retrouve en bas du cycle traditionnel des vaches grasses et des vaches maigres. Comme avant, quelque chose se passera quelque part qui nous aidera à nous en sortir. Bien sûr, il y aura d'autres faillites, d'autres fermiers qui ne pourront pas traverser la tempête. C'est une histoire qui se répète depuis toujours!

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);***
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$);***
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50);***
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).***

ON DEMANDE: Maison de 3 chambres à coucher dans Saint-Boniface pour le 1er juillet environ. Pas d'agents s'il-vous-plaît. S'adressez à BOITE 15, La LIBERTÉ, C.P. 190, St-Boniface (Manitoba), R2H 2B4.
182

À VENDRE: 1982 Kawasaki Moto 440 LTD Toujours conduite par une femme, moto en bon état, 1 200$. Signalez Jacqui au 237-8568 après 16h00.
24-

VENTE PRIVÉE: Parc Windsor, maison de 4 chambres à coucher, 1 360 pieds carrés, avec sous-sol fini, garage double. 106 900$. Appelez le 256-3327.
10-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À VENDRE: à Letellier, maison de 2 étages, très grand lot, située au centre du village, 5 chambres à coucher, vente privée, pas d'agents; composez le 253-9053.
25-

DAME dans la soixantaine aimerait rencontrer un homme, dans la même âge, qui aime sortir, danser, et boit raisonnablement. Écrivez à La Liberté, Boîte 5, C.P. 190, St-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.
26-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

JEUNE FILLE de 24 ans, française, ferait garde d'enfants, cours particuliers de français, traductions. Téléphone: 774-2375; demandez Bénédicte.
17-

ATTENTION: C'est incroyable comme événement, VENTE DÉBARRAS au sous-sol de l'Église Sts-Martyrs-Canadiens au 289, rue Dussault. Le samedi 3 mai de 9h30 à 21h00 et le dimanche 4 mai de 9h30 à 14h00. Profits: Kamsoks.
27-

À VENDRE: Roulotte 1976 Surfside, 14' - pour 5 personnes, 3-way réfrigérateur, cuisinière, fournaise. Bon état. 3 200 $. Tél.: 237-7357
28-

LE BONHEUR: Mettez-en dans votre vie en devenant membre de "The Dating Place". Rencontrez des gens célibataires qui vous feront vivre, rire et aimer. Appelez 949-9139 ou venez nous voir au 305 -504, rue Main.
29-

VOUS recherchez quelqu'un pour labourer votre jardin? Minimum de 10$. Le jour composez le 233-7922 ou le soir le 669-3022.
30-

À LOUER: Sites de camping par saison à louer
sur terrain boisé avec électricité et eau. 1-347-5543 St-Malo.
31-

À LOUER - résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouvelles et modernes. Appartements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
- 193 -

VENTE PRIVÉE: vieux St-Norbert, nouvelle maison «bungalow» — 1312 pieds carrés. Grande cuisine, salle à manger, salon, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, tapis mur-à-mur, aspirateur central, sous-sol complètement isolé. Près de l'école française. Composez le 269-1178. Pas d'agents.
163-

À LOUER: le restaurant, le Café des As, situé au Centre culturel de Ste-Anne. La personne doit vouloir donner un service en français. Bonne clientèle. Toute demande sera acceptée jusqu'au 30 mai 1986. Téléphone: 422-8847 ou 422-8574 et écrivez à la Directrice, Centre culturel de Ste-Anne, C.P. 178, Ste-Anne (Manitoba), R0A 1R0.
20-

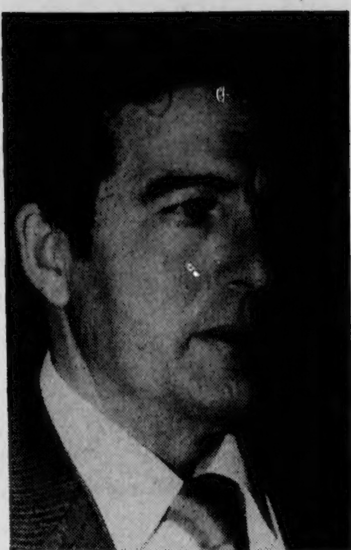
À SOUS-LOUER: libre le 1 juin, appartement genre "Townhouse", au 67-120, Niakwa, St-Vital, 2 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle, tapis mur-à-mur, foyer, grand balcon, stationnement. Le tout pour 645$/mois; appelez après 19h00 au 256-6057.
19-

L'école, d'accord. Mais attention...

On n'est pas souvent content de nos commissaires d'écoles. Soit que ces élu(e)s locaux veulent fermer l'école du coin et du même coup détruire le petit village. Soit qu'en cédant aux désirs des parents, ils et elles décident de maintenir des écoles désuètes en augmentant les taxes locales.

Pourtant, s'il y a une chose qui est ressortie du long processus de consultation entamé par la division scolaire de la Rivière Seine, c'est que l'éducation et la vie d'un village sont intimement liées. À un point tel que les problèmes scolaires au Manitoba ne peuvent pas être résumés à une question de cennes et de piastres.

"Les parents exigent que les enfants puissent rester chez eux," explique Gilles Saindon, commissaire d'écoles, de la Seine depuis bientôt neuf ans. "Ils ont indiqué que ça leur fait rien de payer plus de taxes, d'abord qu'il reçoivent les services. Les parents voient les coûts comme étant un investissement plutôt qu'une dépense."


Gilles Saindon. "Un investissement plutôt qu'une dépense.

"Que le système scolaire soit financé avec les revenus généraux de la province ou des taxes foncières, on ne s'en sort pas: le système scolaire est financé par les taxes," évalue Shirley Loewen, présidente de la Seine.

"Personnellement, je n'ai aucune objection à ce qu'une partie des revenus provienne de taxes foncières. Les contribuables tirent certains bénéfices d'une école. Ça rend leur communauté viable. Mais de là à dire combien du budget devrait provenir des taxes foncières, je ne saurais le dire."

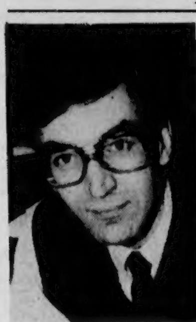
"Le fait qu'on puisse prélever une partie de notre budget est important," poursuit Shirley Loewen. "On est plus près de la communauté. L'éducation est une préoccupation qui touche de très près les personnes. Alors on est plus sensible aux besoins des personnes."

"Le financement local met un certain contrôle sur nos activités," ajoute Gilles Saindon, "tout en nous donnant une certaine autonomie. Ça nous rend un peu plus responsables envers les contribuables."

La dure réalité reste

Plus sensible aussi aux préoccupations et aux besoins locaux. Lorsque Raymond Boily, président du Comité de parents de La Broquerie souligne que la perte de l'école secondaire de ce village mènerait à la mort de La Broquerie, il n'exagère pas.

Ou lorsque Jacques Trudeau d'Ile-des-Chênes croit que la perte du programme français de la maternelle à la sixième nuirait au développement de ce village, il ne se trompe pas. Sainte-Geneviève, Ross et Giroux n'ont plus vraiment de raison d'être depuis que la petite école a disparu.


Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Mais attention. Bien que les discussions tournaient pas mal autour du montant de taxes à payer pour accommoder les désirs des parents, la dure réalité reste.

La vie d'un village n'est pas uniquement fonction de la présence d'une ou plusieurs écoles, mais aussi (*et peut-être surtout*) des politiques que les conseillers municipaux mettent en oeuvre pour assurer un avenir au village.

Les commissaires d'écoles de la Seine ont fait leur part. Il reste au conseillers municipaux à faire leur part. C'est-à-dire en concentrant les développements résidentiels là où les services sont déjà installés.

POINT à la LIGNE: *Décidemment, ce n'est pas tout le monde qui a les mêmes priorités. Figurez-vous qu'à la réunion de la commission scolaire de la Seine du 28 avril un représentant du St. Norbert Collegiate Band Boosters était venu râler contre le programme de musique offert à cette école secondaire urbaine.*

Pendant que ce monsieur sermonnait les commissaires d'écoles, un bon nombre de parents de La Broquerie, Woodridge et Ile-des-Chênes attendait patiemment le verdict des commissaires au sujet de l'avenir de leur école.

Quand on risque de perdre son école, on devient moins regardant lorsque c'est le temps de choisir une fanfare!



Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

FONDS D'OPÉRATION---REVENUS ET DÉPENSES
pour l'année se terminant le 31 décembre 1985

REVENUS:	
Gouvernement provincial	$ 3,767,127
Gouvernement fédéral	17,186
Gouvernement municipal	878,227
Autres divisions scolaires	29,500
Organisations privées et individuelles	35,198
TOTAL DES REVENUS:	**$ 4,727,238**
DÉPENSES	
Instruction régulière	$ 2,873,618
Exceptionnel	304,113
Professionnel	96,482
Éducation et services communautaires	6,172
Administration	287,063
Services de support aux élèves et aux professeurs	169,073
Transport	418,221
Opérations et entretien	490,268
Autres	57,171
TOTAL DES DÉPENSES:	**$ 4,702,181**
SURPLUS D'OPÉRATION COURANT:	**$ 25,057**
TRANSFERTS AUX FONDS CAPITAUX:	**$ 28,631**
PERTE NETTE:	**$ (3,574)**

Une copie du rapport financier vérifié de 1985 est disponible pour examen aux heures normales de travail au bureau du Secrétaire-trésorier, pour tout électeur résident qui le désire.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

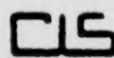
Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

H.A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**.*
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au **237-4823***
David McNair

Comptables en management accredités

R.T. Robert & Company
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'erable
"maple spread" & caramel
produits du Quebec **422-8241**

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.:
255-0260
Michael Guertin

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00